BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Vaudoise

N. 16

AOUT 1898

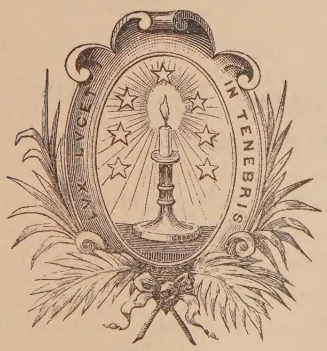

LA TOUR

Imprimerie Alpina

1898.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1897-1898

Mess. W. Meille, pasteur à S. Jean, *Président*,
» N. Tourn, prof. ès lettres à La Tour, *Vice-Président*,
» J. Jalla, » » » *Secrétaire*,
» J. Maggiore, » ès sciences » *Caissier*,
» M. Costabel, secrét. communal à La Tour, *Archiviste*.

La Salle des séances de la Société est dans la Maison Vaudoise, à La Tour.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE S. MINISTÈRE

et sur l'organisation ecclésiastique

au sein des églises vaudoises

(Suite du Bulletin *N. 14).*

IV. - Le ministère évangélique aux Vallées depuis le deuxième synode des Chanforans (1535).

Nous avons vu que, pendant les années 1532-1536, les Vallées furent l'objet des soins assidus de Farel, Saulnier, Froment et Olivétan. Nous arrivons maintenant à une période où les relations avec Genève semblent interrompues ; peut-être est-ce uniquement parce que les sources nous font défaut.

Au reste, tant Genève que les Vallées traversaient alors des moments assez sérieux. En avril 1538, Farel et Calvin étaient chassés de Genève et ce dernier n'y rentrait que le 13 septembre 1541. D'ailleurs, les persécutions contre les Vaudois de Provence (1540-45) jetaient dans l'ombre leurs frères des Alpes.

D'avril 1536 jusqu'en 1559 les Vallées, avec la plus grande partie du Piémont, furent occupées par les Français. Elles furent même pendant quelque temps gouvernées par Guillaume de Furstemberg, qui avait adhéré à la Réforme et qui avait à son service un frère de Farel. C'est ce qui fait dire au moine Belvedere, cité par Gilles ch. VII, que le comte Guillaume de Wirtemberg laissa Farel comme gouverneur à sa place. Dans

les lettres de cette époque, publiées par Herminjard, (1) on ne trouve que ces quelques mots que Farel écrivait à Calvin, le 31 octobre 1540: « Une persécution très-grave est intentée aux Provençaux, et les Piémontais en ont aussi leur part, bien que le Roi les eût accordés au comte Guillaume. »

Gilles résume comme suit cette période obscure: « La guerre continua en Piedmont par l'espace d'environ 23 ans, durant lesquels les valees, estans occupees par les François, souffrirent leur part des miseres et calamitez que la guerre apporte. Mais elles ne furent pas fort recerchées pour le faict de la Religion, les 20 premieres annees estans occupées aux affaires de la guerre. »

Pendant ce laps de temps, en décembre 1536, le barbe Loys, appelé ailleurs Louis le vieux, était traîné dans les prisons de Grenoble, sans qu'aucune intervention ait pu le délivrer.

En 1540, Saulnier organisait le Gymnase de Lausanne, dont les Vaudois pouvaient profiter pour la préparation de leurs pasteurs. La chose devait leur être rendue encore plus commode par la fondation, en 1558, du Gymnase de Genève et, en 1559, de l'Académie. Dans cette dernière s'inscrivaient, dès la première année, des étudiants vaudois de Pragela, de Freissinière et des Calabres, et plusieurs réformés du bas Piémont.

En 1550, les démarches hostiles de l'inquisiteur Giacomello, appuyé par le Sénat de Turin, avait engagé « les Pasteurs, et autres directeurs des Eglises, à faire leurs exercices de religion avec le moins d'apparence et de bruit qu'ils pourraient » (2). Mais la foule, qui, des Vallées même et de la plaine du Piémont, affluait aux prédications était telle, que les ministres en furent débordés.

Bien que l'abolition du Collège des Barbes eût rendu à l'œuvre pastorale ceux qui étaient jusque là attachés à l'instruction théologique, l'église demeura à court de pasteurs soit à cause des besoins qui s'étaient accrus subitement dans une énorme proportion, soit parce que l'éloignement des écoles rendait désormais plus coûteuse la préparation des jeunes aspirants au Saint Ministère. Les maisons des Barbes, qui, dans plusieurs endroits, avaient servi de lieux de culte, étaient aussi insuffisantes désormais à renfermer tous ceux qui accouraient pour écouter la Parole de vie.

---

(1) Corresp ... vol. VI, n. 907.

(2) Gilles, ib.

Afin de ne pas renvoyer à vide ces foules altérées de vérité, un jour du commencement d'août 1555, le provençal Jean de Broc, maître d'école à Angrogne, entreprit hardiment d'édifier par sa parole ceux qui n'avaient pas pu trouver place dans le local accoutumé. Son exemple fut suivi par les pasteurs d'Angrogne, et bientôt aussi par ceux des autres communautés.

Peu après, l'on décida d'édifier des temples et, avant la fin de l'année, Angrogne avait commencé à en élever deux. Des autres communautés du Val Luserne les unes firent de même tandis que d'autres, là où toute la population s'était déclarée pour la Réforme, se servirent des églises communales, qui avaient jusqu'alors servi au culte romain. Ceux du Val S. Martin furent bâtis en 1556. Les Vaudois du Val Pérouse, livrés à la merci de l'abbé de Pignerol, n'osèrent pas en faire autant et se contentèrent d'accourir en foule à Angrogne et ailleurs, pour écouter les prédications.

Calvin, qui s'était déjà employé activement en faveur des Vaudois de Provence, entre maintenant en relation avec les Vallées, en leur envoyant des pasteurs d'entre les nombreux réfugiés français, italiens, espagnols même, qui se pressaient dans les murs de Genève. En avril 1555, c'étaient Jean Vernou et Jean Lauversat qui atteignaient les Vallées. Après un court séjour, Vernou repartait pour Genève où il prit les dispositions voulues pour se fixer définitivement en Piémont. Il se remit en route en août avec trois autres Français, Guiraud Tauran, Jean Trigalet et Bertrand Bataille. Arrêtés par le Sénat de Savoie, ils furent condamnés à la mort, à laquelle ils marchèrent triomphalement.

En mars 1556 avait lieu l'arrestation du colporteur Barthélemi Hector, qui parcourait les Vallées pour y répandre la littérature évangélique.

Le 22 juin 1556 Joannes Vineannes partait de Genève pour les Vallées; en octobre, c'était de nouveau Lauversat; le 27 novembre Albert d'Albigeois; en janvier 1557 Jean Chambeli; le 14 septembre Pasquier Bacuot.

Le *Collegio* des Italiens réfugiés à Genève rivalisait de zèle avec Calvin pour fournir le Piémont de prédicateurs évangéliques; et dès ce moment, et jusqu'au 18e siècle, les Vallées ont toujours eu dans leur sein des Italiens, Français ou Suisses, à côté des pasteurs natifs.

Cependant, la tâche que ces nouveaux apôtres embrassaient

avec enthousiasme, était hérissée de difficultés et de périls. S. Giuliano et della Chiesa, commissaires du Sénat, dans un mandement daté de Luserne, 22 mars 1557, citaient les pasteurs des Vallées à comparaître à Turin dans sept jours. Une deuxième citation, du 28 juin, comprenait 11 pasteurs et deux maîtres d'école (1). L'intervention des princes protestants fit interrompre ces poursuites mais, peu après, Varaglia était arrêté et, le 29 mars 1558, il était brûlé vif à Turin, tandis qu'un autre pasteur réussissait à s'évader.

Les guerres de 1560-61 coûtèrent la vie à un ministre du Val S. Martin, fraîchement revenu de Calabre, qui fut saisi comme il allait visiter les persécutés de Riclaret, et brûlé à Pignerol ; à celui de S. Germain, brûlé lui aussi, et à celui de Pral, assassiné dans son presbytère. Tous les autres, sauf celui d'Angrogne, durent, pour faciliter la conclusion de la paix, fendre les neiges du col Julien et se rendre en Val Cluson.

Un petit dictionnaire biographique vaudois, que nous espérons publier dans la suite, rappellera les persécutions personnelles de Castrocaro contre Gille des Gilles et le départ forcé de Lentulo, Artus, Ughetto, Garino, etc.

En 1573 eut lieu l'invasion du Val Pérouse par laquelle le gouverneur français Birago essaya de faire cesser la prédication publique dans cette vallée, mais qui produisit au contraire l'adhésion de Pramol à la Réforme.

Sous Charles-Emmanuel I, les Vaudois profitèrent des nombreuses guerres que ce prince se mit sur les bras, et pour lesquelles leurs services lui étaient précieux, pour édifier des temples dans des emplacements plus avantageux que ceux de 1555-61. L'enquête dressée en 1623 par le commissaire Chaberti mit au jour que presque tous les temples alors existants étaient postérieurs au 1600, et que plusieurs étaient hors des limites fixées en 1561. Il faut cependant remarquer que les ennemis des Vaudois se plaisaient à appeler nouveaux des temples qui n'avaient été que réparés ou agrandis.

Ce furent surtout celui de S. Jean et ceux du Val Pérouse qui soulevèrent une vive opposition. Ceux-ci, après quelques faits d'armes, furent démolis en 1624 pour être rebâtis quelques années plus tard; celui-là fut encore, pendant plus de deux siècles, l'objet de mesures restrictives.

---

(1) Voir leurs noms, Gilles ch. X.

Outre le temple central chaque église, possédait plusieurs temples de quartiers, dits *annexés*. Ces petits temples, la plupart surmontés d'un petit clocher, servaient probablement aussi aux écoles.

La peste de 1630-31 n'ayant laissé en vie que deux pasteurs, les Vaudois en reçurent d'autres, envoyés soit par Genève, soit par le synode du Dauphiné ; mais la plupart furent successivement expulsés par la Cour de Savoie.

En 1655, l'année des massacres, les temples furent brûlés et rasés. Deux jeunes pasteurs, Gros et Aghit, jetés dans les cachots de Turin et menacés de mort, apostasièrent momentanément et durent ensuite, en qualité de relaps, quitter les Vallées et exercer leur ministère, l'un sur terre de France, l'autre en Suisse.

Depuis cette époque, les Vallées commencent aussi à servir de refuge à quelques pasteurs que les approches de la Révocation chassaient de France.

La guerre de 1663 remplit une autre fois le Val Luserne de ruines et de meurtres. Enfin, en 1686, quelques mois suffisaient à rendre les Vallées entièrement désolées, et à remplir de leurs habitants les prisons du Piémont. Les trois pasteurs du Val Pérouse, qui avaient leur résidence sur terre de France, réussirent à gagner la frontière suisse; c'étaient Arnaud et les deux Bayle, père et fils. Leydet, pasteur de Pral, saisi dans sa cachette sur les flancs de Galmount, dut monter sur l'échafaud à Luserne. Les neuf autres subirent toutes les horreurs de quatre ans de captivité. En effet, bien qu'ils eussent dissuadé leurs ouailles de prendre les armes, quand le duc libéra ceux d'entre les Vaudois qui avaient survécu aux infâmes traitements subis dans les cachots, les pasteurs furent retenus avec leurs familles, formant un total de 56 personnes. Et, comme s'il était à craindre qu'une force armée vînt les libérer, ils furent séparés les uns des autres et internés dans trois prisons d'Etat. On les fit partir de Turin en trois groupes, à un jour d'intervalle (1). Voici comment la scène est décrite par les commissaires bernois, chargés de réclamer les enfants Vaudois qui avaient été retenus en Piémont.

« On fit d'abord partir pour Nice les familles Malanot, B. Jahier et Laurent, avec un malfaiteur de Mondovi. Le lende-

(1) Monastier II 87.

main, on expédia pour Miolans les familles Giraud, J. Jahier et Chauvie, sans oublier le malfaiteur de Mondovi. L'ayant appris, nous guettâmes, aux approches de la citadelle, la sortie des derniers. En tête était l'immanquable bandit enchaîné, puis venait une charrette avec les enfants et les malades, enfin à pied, escortés d'un sergent-major, les ministres Bastie, Léger et Bertrand, et leurs femmes. Ils étaient destinés au château de Verrue, où ils furent amenés en bateau sur le Pô. Nous fûmes à peine admis à échanger quelques mots avec eux et à leur remettre tout ce que nous avions d'argent sur nous. »

La nourriture mauvaise et insuffisante, et les mauvais traitements dont ou les accabla sans relâche, conduisirent au tombeau plusieurs membres de ces familles. D'entre les pasteurs eux-mêmes, Chauvie mourut à Miolans, Bertrand à Verrue, et le silence qui se fait sur Laurent depuis son départ de Turin semble indiquer qu'il ne vécut pas longtemps après son arrivée à Nice. C'est dans ces tristes conditions, mais sans laisser faiblir leur foi, que les survivants attendirent le mois de mai 1690 où, la paix ayant été faite entre le duc et les héros de la Rentrée, les prisonniers furent libérés.

Une année avant la grande hécatombe des Vallées piémontaises, la Révocation de l'Edit de Nantes avait anéanti les églises florissantes des bords du Cluson et leurs pasteurs avaient été dispersés en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, etc. L'un d'eux, Moutoux, se joignit à Henri Arnaud et prit part à tous les évènements de la Rentrée jusqu'au 3 septembre 1689 où il fut fait prisonnier. Il recouvra lui aussi la liberté en mai 1690.

Quand la paix entre la Savoie et la France permit enfin à l'Eglise vaudoise de se reconstituer, un synode se réunit aux Copiers le 18 avril 1692. Parmi ses membres, on en retrouve cinq de ceux qui étaient pasteurs aux Vallées en 1686, outre B. Jahier qui, au sortir de prison, s'était rendu en Suisse pour rétablir sa santé délabrée, et qui revint en juin 1692. Bastie étant probablement mort quelque temps auparavant, et les deux Bayle s'étant fixés en Brandebourg, les vides furent remplis par des pasteurs valclusonnois ou français: Moutoux, Jordan, Javel, Papon, Dumas. Mais ces derniers, avec Arnaud et Giraud, furent enveloppés dans la foule que la politique déloyale de Victor Amédée II condamnait à un nouvel exil. Au moyen de l'édit du 1 juillet de 1698, Louis XIV persécutait jusqu'en terre

étrangère ceux qui avaient eu le malheur de naître sous son empire.

Tandis que ces proscrits allaient fonder mainte colonie de réfugiés en Allemagne, les Vallées recouraient, une fois encore, à Genève et à Berne pour avoir des pasteurs. Cela ne faisait pas le compte des ennemis des Vaudois, qui espéraient les voir abandonnés à leurs propres forces. Ces pasteurs suisses déployèrent un grand zèle, surtout pour la reconstruction des temples que la misère générale avait fait différer jusque là. Mais leur présence aurait créé, à la longue, des difficultés sans cesse renouvelées par les autorités politiques si la jeunesse vaudoise n'avait repris la route des Académies suisses, obviant jusqu'à nos jours à la disette de pasteurs, que l'Eglise vaudoise avait toujours ressentie depuis la Réformation.

Les promesses formelles du duc et les bonnes dispositions qu'il avait montrées envers les Vaudois, de 1690 98, c'est-à dire aussi longtemps qu'il avait eu besoin de leurs bras contre la France, leur avait donné l'illusion que les anciennes lois restrictives auraient été abolies de fait, sinon de droit. Aussi, en relevant les temples, les améliora-t-on et, dans quelques endroits, osa-t on même choisir un emplacement plus commode. Ces nouveautés rencontrèrent une vive opposition à la cour. Après quelque temps, on laissa tomber les objections faites contre ceux de S. Germain et de S. Barthélemi, mais S. Jean dut sacrifier le sien et relever les ruines du Chabas. Et ce ne fut qu'au 19e siècle que l'on put construire dans des localités plus convenables les temples de S. Jean, Pomaré, la Tour. À partir de 1848, d'autres furent élevés dans des communes ou des villes qui n'en avaient jamais possédé tels que, dans les Vallées, au Perrier; au dehors, à Pignerol, à Turin et dans un grand nombre d'autres villes de tout le royaume d'Italie, voire même dans cette ville des papes, d'où partaient jadis les bulles destinées à étouffer la prédication de l'Evangile dans les Alpes.

V. - Préparation au ministère.

L'instruction théologique des pasteurs vaudois n'a pas toujours été égale, le besoin d'ouvriers ayant plus d'une fois contraint les églises à se contenter d'une préparation incomplète. Au siècle de la Réforme, pendant que quelques jeunes étudiants vau-

dois se préparaient dans les Facultés réformées, les églises voyaient arriver, en assez grand nombre, des ex-moines et ex-prêtres qui avaient embrassé l'Evangile, mais que l'âge empêchait de refaire leurs études. Le pasteur Augustin Grosso éleva ses trois fils pour le ministère, sans qu'ils aient jamais reçu d'autre enseignement que le sien.

Les étudiants vaudois, qui firent des études théologiques régulières, fréquentèrent surtout les Facultés de Genève, Lausanne et Bâle; cependant, au 17e siècle, on en trouve aussi qui s'inscrivirent à Die, Saumur et Groningue, au 18e siècle à Oxford et Utrecht, et au 19e siècle à Strasbourg et Montauban.

On cite comme particulièrement soignée l'éducation d'Antoine Léger, et des frères Cyprien et Paul Appia. On retrouve Antoine Léger aux Vallées, dirigeant les études de quelques jeunes gens qui se réunissaient chez lui pour se préparer au ministère.

Les églises étrangères fournissaient des secours aux étudiants vaudois, mais les Vallées elles mêmes contribuaient aussi à leur entretien au moyen de collectes ordonnées par le synode. En 1630, le pasteur Javel, de Pinache, légua tous ses biens à l'Eglise pour maintenir aux études un bon étudiant pauvre. On ne trouve plus de traces de ce fonds qui fut sans doute séquestré, à la Révocation, par le grand voleur couronné.

Au 18e siècle, ils jouissaient de cinq postes gratuits aux frais des cantons réformés qui facilitèrent, en outre, mainte fois les études de tel autre jeune homme qui leur eût été spécialement recommandé. Les titulaires de ces bourses suivaient généralement les cours à Lausanne et Bâle, quelquefois à Zurich. En 1726, Genève en établit une dans son Académie.

En 1720, les Etats de Hollande fondèrent deux places gratuites à Utrecht, pour des Vaudois, avec 200 florins d'entretien chacune, mais la légèreté de la plupart de ceux qui y furent envoyés valut bien souvent aux synodes des Vallées des reproches sur le choix de ces futurs pasteurs. Ces places furent tout de suite occupées, et une au moins l'était encore en 1741.

Dans le récit d'un *Voyage en Allemagne*, publié dans les *Archives du Christianisme* de 1825, à p. 539, on lit: « On m'a assuré qu'il existait à l'université de Marbourg trois bourses fondées pour un Vaudois, un Polonais et un Hongrois pour la théologie protestante et que, depuis de longues années, on a négligé d'en faire usage. » En 1827 le pasteur du Pomaré dési-

gnait cette place à son fils, mais sans que celui-ci se soit décidé à s'y présenter.

En 1848, le roi de Prusse établit deux bourses à Berlin ; l'une au moins d'entre elles a presque toujours été occupée depuis lors.

Une généreuse initiative privée a aussi réussi à constituer un subside annuel à Edimbourg pour un candidat en théologie qui, tout en évangélisant les Italiens établis dans cette ville, fréquente une des trois Facultés des grandes Eglises presbytériennes d'Ecosse.

Pendant quelques années, des candidats vaudois ont aussi joui d'une bourse à Glasgow et à Belfast.

Vers la fin du 18e siècle, et au commencement du 19e, plusieurs étudiants, qui avaient puisé aux Académies le rationalisme prôné par Voltaire, le portèrent dans les chaires des Vallées. La visite de Félix Neff en 1825, précédée et suivie de celles d'autres hommes du Réveil, ramenèrent les âmes à une étude plus approfondie de l'Evangile.

Les pasteurs de la nouvelle génération, préparés dans les Facultés où le souffle de l'Esprit s'était aussi fait sentir, remirent en plein jour les principes essentiels de la prédicatien chrétienne, trop longtemps tenus cachés sous les élucubrations de la pensée humaine.

Le synode de 1855 mit un terme à l'exode régulier des étudiants vaudois, en décidant la fondation d'une Ecole de théologie à la Tour. De cette Faculté, transférée à Florence en 1860, sont sortis nombre de pasteurs, nés soit dans les Vallées, soit au sein des congrégations surgies dans le champ de la mission en Italie.

Dans cette dernière période les Vallées ont non seulement fourni le personnel qui leur était nécessaire pour leurs besoins religieux, mais elles ont encore envoyé des pasteurs, évangélistes et missionnaires dans presque tous les pays chrétiens et dans mainte terre païenne (1).

VI. - Culte.

Le culte, tel qu'il a été célébré aux Vallées depuis la Réformation, est à peu près le même que celui des églises réformées

(1) L'activité littéraire des pasteurs vaudois sera résumée dans un catalogue qui accompagnera les données biographiques les concernant.

de France et de Suisse. Il comprend le prêche, les prières et le chant des psaumes. Jusqu'au 18e siècle il était célébré trois fois par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi. Aucune fête n'était observée, en dehors du dimanche, pas même Noël. La S. Cène était célébrée, comme aujourd'hui, à quatre époques de l'année, chaque fois pendant deux dimanches consécutifs: à Noël, Pâques, Pentecôte et en septembre. Dans les églises qui ont conservé l'usage du vieux temple dans un quartier éloigné du lieu de culte moderne, les deux communions se font un dimanche dans chaque temple. Ainsi à la Tour (Ville et Copiers) et à Prarustin (S. Barthélemi et Rocheplate). Les anciens prennent part à la distribution du pain et du vin. Ce qui en reste, après la célébration du mystère sacré, est consommé par les membres du consistoire. Le baptême ne pouvait être administré que par le pasteur, et au culte public. Il est curieux de voir comment un adversaire décrit les coutumes ecclésiastiques des Vaudois, dont plusieurs ont changé sans qu'on puisse préciser la date de ces modifications. Les dispositions les plus sévères ont été adoucies à partir de 1630. Il s'agit du Père Théodore Belvedere, qui écrit comme suit à pag. 10 de sa *Relatione all'Em.ma Congregatione de Propaganda Fide*, en 1636:

« Suonano le campane dove l'hanno, e dove non, i corni, per congregare le genti alla predica, che fanno ogni Domenica, e un giorno fra la settimana. Hanno in abominatione le sacre pitture, e rifiutano tenerle nelle chiese, e fanno quelle di Gatti, di Ratti, di Cavalli (1), e di Re di Suetia (2), e simili, che non possono dire haverle dalla scrittura, o dall'esempio di Dio, cavate.

Si guardano dall'opere servili tutte le Domeniche, celebrano la Pascha, il Natale se viene di Domenica, e la Pentecoste: del resto non fanno altre feste.

Hanno l'uso del canto fermo, e fuggono il figurato.

Fanno i Matrimonii in chiesa, e sposano al conspetto di tutto il popolo, quando si raduna per udire la predica, e lo credono semplice contratto civile, con il quale l'huomo e la donna fanno di loro donatione; ma lo fanno da Giudici dissiogliere per gravi disgusti. Danno la dote all'uso dei Catolici; osservano di [non]

(1) Nous ne savons à quoi font allusion ces paroles.

(2) Cela montre combien Gustave-Adolphe était populaire aux Vallées.

congiungersi con consanguinei insino al terzo grado, non curando del quarto, e estimano l'affinità al più insino al secondo grado.

Battezzano parimente in chiesa, e si persuadono che si salvino i putti che muoiono senza il battesimo.

Seppelliscono i morti nei campi (1), senza preci, salmi, o orationi, perche non credono ritrovarsi il purgatorio (2).

Si servono dei ministri — ammogliati, con i figliuoli alquanto dotti — che predicano senza ordine di Vangeli, ed esplicano a lor modo le scritture, in lingua volgare. Dopo desinare, alle domeniche, fanno ritornare all'instruttione, ove dimandano delle cose insegnate, e per questa cagione tutti sanno qualche cosa dei loro riti.

Hanno i diaconi, i più vecchi delle Terre, che tengono le borse dei danari offerti per i poveri, ed assistono nella Cena a' Ministri, dando da bevere a' communicati, dopo havere reciuto un pezzo di pane fermentato, e cotto dal ministro (3). La Cena la fanno ordinariamente tre volte l'anno, alcuni giorni prima di Natale, per la Pascha, e per la Pentecoste, più e meno frequentamente secondo che a loro ministri aggrada, ma non passano cinque o sei volte; e non si fa la Communione da niuno particolare.

Molti giorni prima della Cena vanno i ministri facendo l'essamine di huomini e donne, e corregono publicamente i difetti, essendo a ciascheduno leccito scoprire gl'altrui, e tale essamine si fa indifferentemente dove ai ministri piace, per le case di particolari, e ordinariamente l'inverno, per haver caldo, nelle stalle.

I ministri sono salariati da' popoli e servono in uno o più luoghi secondo che restano sufficientemente pagati, e quando non si portano bene sono dai popoli licentiati, anzi negli scandali che fanno di cose carnali ancora dal ministeriato privati.

Non hanno capo alcuno particolare. I ministri governano la chiesa fra di loro havendo qualche preminenza il più vechio, o il più litterato e nobile. Fanno un poco di Republica Ecclesia-

---

(1) Il était défendu aux Vaudois de ceindre leurs cimetières d'un mur ou d'une haie.

(2) A' la veille de l'émancipation, le régent faisait le service funèbre sur le cimetière en lisant quelques passages désignés par le synode, et une prière. Le pasteur ne présidait qu'aux enterrements des chefs de famille.

(3) C'est-à-dire du pain ordinaire, en opposition à l'hostie.

stica come in Geneva, di dove gli sono mandati i ministri con essamini, ed approbationi, e dove si decidono i casi gravi occorrenti, e gl'urgenti della loro chiesa. » (1).

VII. - Discipline et organisation ecclésiastique.

Comme le dit la fin de la citation précédente, l'organisation de l'Eglise vaudoise, après la Réforme, fut calquée en bonne partie sur celle de Genève et de France, de 1559. Plusieurs églises jouissant d'une certaine autonomie, formaient dans chaque vallée un colloque où se débattaient les questions moins importantes, laissant les autres aux synodes annuels. Au 17e siècle le synode des Vallées, pour donner plus de poids à telle délibération, qui rencontrait de l'opposition, recourut plus d'une fois au synode provincial du Dauphiné ou même au synode national de France.

À l'égard de la discipline, il vaut la peine de citer longuement Léger, aux pp. 206 et suiv. de son *Histoire générale des églises vaudoises*, publiée en 1669:

« Le relachement de la discipline de la primitive Eglise, que les Vaudois remarquerent dans la Police Ecclésiastique des Réformateurs, leur donna sujet de prendre un milieu, relâchant beaucoup de leur grande sévérité, sur ce qu'effectivement ils comprenoient bien que cette rigueur non seulement faisoit perdre le courage à plusieurs Papistes d'embrasser leur Religion, mais qu'il arrivoit bien souvant que des personnes tombées en faute se rendoient apostats plutot que de souffrir l'ignominie en laquelle, comme des spectacles publics, ils étoient exposés.

» Ainsi formerent ils un corps de Discipline fort ample, exact, et circonstancié, qui s'est religieusement observé entr'eus sans aucune alteration jusques en l'annee 1630.

» Ils conserverent aussi jusques à l'an 1630 leur coutume ou ceremonie de faire la trine aspersion au S. Baptême, et la trine fraction en la S. Cene, et de s'y servir d'oubli, ou pain sans levain, c'est à dire qu'ils arrosoient trois fois le front de l'enfant 1° au Nom du Pere, 2° au Nom du Fils, 3° au Nom du S. Esprit, et que l'on rompoit aussi en trois pieces l'oubli qu'on

(1) Pour ce qui concerne la langue en usage dans le culte public aux Vallées, voir à p. 86 du Bulletin 11.e notre article: « Quelques notes historiques sur le français et l'italien.... »

donnoit en lieu de pain, faisant encore la même reflexion aus trois personnes de l'adorable Trinité.

» Mais le changement de ministres, causé par la peste de 1630, en causa plusieurs autres: non seulement on ne fit plus la trine aspersion ni la trine fraction, mais on cessa ensuite de se servir de pain sans levain, pour faire la S. Cene entierement comme à Geneve et en France: et la Discipline ne s'y exerça plus avec la même rigueur qu'auparavant, les nouveaus Pasteurs, accoutumés à une conduite plus indulgente, la trouvant encore trop severe. Sur tout ne voulurent ils plus souffrir que le Moderateur (qui avec son adjoint, et un Ancien à ce Deputé, alloit toujours visiter une fois l'année toutes les Eglises, donnant, ou luy ou son adjoint, à chacune un préche et luy faisant les remonstrances qu'il jugeait necessaires, et s'informant de la Doctrine et des déportemens du Pasteur, sur quoi il avoit à écouter non seulement le Consistoire, mais aussi le peuple, et en devoit ensuite faire rapport à la *Congrégation*, ou Synode general des Eglises, qui se tenoit d'ordinaire en Septembre) — continuas à le faire: de sorte que ces visites en furent, et sont encore tout à fait bannies. Je laisse à part plusieurs autres changemens de moindre importance.

» Cependant ce bon ordre resta toujours en son entier et, quoy qu'interrompu par les guerres, y est encore établie, c'est que tous les derniers vendredis du mois s'assemble le Colloque de la Vallée de Lucerne, et tous les premiers vendredis celuy de Peyrouse et S. Martin, composé de tous les Pasteurs, et d'un ou deus Anciens de chaque Eglise. Chaque Eglise reçoit ce colloque à son tour; chaque Pasteur y préche aussi à son tour. Jusqu'en 1630 sa prédication etoit sujette à la censure de tout le peuple, et du depuis encore pour quelque tems à celle des pasteurs et Anciens, maintenant seulement à celle des Pasteurs.

» Dans ces Colloques l'on traite de tous les differens que les Consistoires n'ont pu vuider, de sorte que rien ne doit être porté à la *Congregation* ou Synode que par voye d'appel des Colloques, ou que ce que ces Colloques mêmes y renvoyent. C'est aussi encore un reglement generalement observé par tout où les Pasteurs et Consistoires font bien leur devoir, que de châtier fort severement quiconque iroit plaider devant les Juges Papistes. Car la Discipline defend à quelle personne que ce soit d'avoir recours à la Justice contre ses Freres sans avoir d'abord remis ses interets entre les mains des Anciens qui, ne les pouvans ac-

commoder, les renvoyent aus Consistoires qui les obligent à convenir d'Arbitres et à promettre de se tenir entierement à leur decision. Que si ces Arbitres ne sont d'accord entr'eus le Moderateur, s'il s'y peut trouver, est le Super-Arbitre, ou à son defaut le Pasteur de l'Eglise.

» Il arrive rarement que les differans ne se puissent terminer par cette voye; et quand cela arrive, l'on en vient aus Colloques et enfin aus *Congregations*, et par ce moyen l'on bannit les procés et previent-on la ruine des Familles qui, dès qu'elles entrent en procés par devant les Juges Papistes (car on ne peut plus en avoir de la Religion), on ne les sort presque jamais d'affaires qu'elles ne soient ruinées.

» Pour les Pasteurs, on ne les reçoit qu'aprés des Examens bien rigoureus, tant de la vie que de la Doctrine; il faut que les Proposans, après avoir été ouys en l'un et l'autre Colloque tant en Latin qu'en François ou Italien, dans deux fois 24 heures rendent encore deux propositions (1) devant le Synode, l'une en François ou Italien, l'autre en Latin, devant que d'étre admis au dit Examen. Que si après toutes ces éprouves ils en sont jugés dignes par les Pasteurs et Anciens deputés, le Moderateur, après leur avoir fait une grande remonstrance, et exigé d'eux les promesses accoutumées, les fait venir mettre à genous devant luy (comme aussi chacun s'agenouille en ce païs pendant la priere) et leur tenant les mains sur la tête, par une ardente et belle priere il implore l'abondance des dons du S. Esprit sur les Appellés ou l'Appellé et en fin il luy donne la main d'association, apres quoy on le va presenter à l'Eglise à laquelle il est destiné.

» Chaque Ministre, devant que d'aller au Synode, doit faire arrester les Chefs des Familles aprés le prêche, les advertir de la tenue du Synode, afin qu'ils y deputent qui bon leur semble, et c'est le peuple qui fait les Deputés. Dans la Lettre d'Envoy ou le *Mandat*, comme ils l'appellent, s'ils se contentent de leur Pasteur (qui doit faire place et sortir du Temple tandis que le premier Ancien ou le Syndique de la Communauté recueille les suffrages du peuple pour ce qui le regarde, et puis le rappelle) ils en demandent la confirmation au Synode, qui d'ordinaire la leur accorde s'il n'y a quelque grande raison au contraire, et qu'il juge nécessaire d'envoyer un tel Pasteur en quelque autre

(1) Allocution, sermon, ce qui les faisait appeler *proposants*.

Eglise. Dans le Mandat, le peuple déclare toujours s'il trouve quelque chose à redire à la doctrine et à la conversation du Pasteur et de sa Famille. Si quelque Eglise ne se contente de son Pasteur, elle demande changemant, en donne les raisons, fait connétre celuy qu'elle desire avoir en sa place, et le Synode en use selon sa prudence, et souvant, quand il juge que la plus grande edification de l'Eglise le requiert, il fait des échanges.

» Nulle Eglise, quoy que vaquante, ne peut appeller un Pasteur si ce n'est par permission du Synode ; mais, selon l'ordre, il faut qu'elle nomme deus ou trois de ceus sur qui elle auroit jetté les jeus, et le Synode luy donne qui bon luy semble.

» Toutes les Eglises sont obligées à avoir un nombre suffisant d'Ecoles, bien reglées, où l'on enseigne les fondemens de la Religion. Comme il n'y a presque point de negoce, on ne se soucie pas beaucoup que les Enfans apprenent à écrire, et il y en a fort peu qui, encore qu'ils sachent bien lire et soient fort exercés es S. Ecritures, sachent cependant écrire leur nom. Il y a méme plusieurs Collecteurs de Tailles qui tiennent tous leurs comptes sur un bâton carré, par le moien de certaines marques qui denotent les noms de ceus qui payent et, pour les sommes qu'ils reçoivent, ils les y marquent avec un couteau.

» Mais il y a une Ecole generale entretenue par toutes les Vallées où l'on envoie les plus beaus Esprits, et dont on choisit ensuite ceus qu'on destine au S. Ministère, où ils sont poussés jusqu'en Philosophie, sans avoir besoin d'aller faire leurs Classes en aucun College.

» On n'admet aucun en la charge d'Ancien qu'aprés un examen fort exact et les deues annonces faites en l'Eglise, mais celuy qu'on appelle en cette charge y continue toute sa vie, s'il ne commet chose qui l'en rende indigne. Il n'y a qu'un Diacre en chaque Eglise et c'est toujours un des Anciens qui est en la meilleure estime; il ne distribue rien que selon les ordres du Consistoire, ou au Mandat du Pasteur, qui luy sert d'acquit quand il rend ses comptes.

» On ne celebre la S. Cene que quatre fois l'an, mais devant celles de Noel et de Pasques, ou du moins devant celle-cy, tous les Pasteurs font la revue generale des membres de leur Eglise en cette façon. Chaque village a son Ancien, et là où le village est gros il y en a deus ou trois. Au jour publié en chaire par le Pasteur il faut que les hommes, femmes, enfans, valets et

* *

servantes, se trouvent en la maison de leur Ancien. Là le Pasteur les catechise tous, sans omettre un seul de ceus qui peuvent déjà avoir la moindre connoissance: aussi si l'on avoit laiscé quelcun par inadvertance sans luy faire rendre raison de sa Foy, il en fera ses plaintes comme d'un grand tort; et là l'on termine les differens, s'il y en a. Il faut que le Pasteur visite ainsi tous ses quartiers, quelques-uns deus fois l'année, les autres du moins une (1).

» En ces tems là se font aussi les Censures des Consistoires, où le Pasteur tout le premier est obligé de prier le Consistoire de penser aus defauts qui se peuvent rencontrer en luy et les luy remontrer charitablement, après quoy il s'absente. Estant rappellé, le premier Ancien luy dit librement tout ce qui a esté avancé contre luy, et en quoy on approuve ou improuve sa conduite, le tout sans flatterie, à cause du serment. Et selon cette metode sont censurés tous les anciens et diacres. Mais afin que chacun puisse parler plus librement, et que d'un côté l'on ne flatte personne, et de l'autre que l'on n'avance rien temerairement, chacun leve la main à Dieu de n'y proceder que par charité, et de garder le secret, afin que nul ne decouvre celuy qui auroit avancé quelque chose contre quelcun.

[Suit la description de la ceremonie de réparation et de réadmission dans l'église].

» Je connois un des principaux Pasteurs des Vallées, encore vivant, dont la femme ayant esté conduite, sans y penser, par une Damoiselle de Dauphiné, sa proche parente, à voir dresser le May (2) sur la place de Lucerne, où l'on dansoit, il fallut que son mari appellât un autre Pasteur pour presider en son Consistoire à la Censure, bien qu'elle n'avoit regardé ces danses que de loin.

» Une chose, qui est absolument necessaire pour la conservation de ces Eglises, c'est de trouver le moyen d'y pouvoir avoir un établissement ferme et suffisant pour l'entretien du Ministere et des écoles; et c'est icy où je les vois en peine.

» J'ay souvent veu, avant les massacres de 1655, que par la sterilité des recoltes, la gelée des vignes et le defaut des châtaignes, joint aux surcharges des tailles et des quartiers d'hyver,

---

(1) On reconnaît là l'origine des réunions, que nous appelons encore *examens de quartier*.

(2) Mât de cocagne.

les écoles ont esté desertées en plusieurs lieus, parce qu'il n'y avoit point de moyen de trouver des gages pour les Regens; et même que les pauvres Pasteurs estoient contraints de mandier, par maniere de dire, un peu de bled d'un Païsan, un peu de vin de l'autre, quelques châtaignes de quelques-uns, et des autres un peu d'huyle ou de fromage, pour leur subsistance et de leurs familles, et qu'encore avec tout cela les larmes leur ruisseloient sur les joues pour n'avoir pas de quoy les rassasier de pain de seigle.

» Ce fut sur la connoissance qu'avoit de ces choses M. Morland, Commissaire d'Angleterre pour les affaires des Vallées en 1655 et 1656, qu'il établit en fonds plus de 12000 livres Sterlines qu'il plaça à toujours sur l'Etat, pour un établissement ferme et ordinaire à l'avenir:

À huit ministres demeurans sur les terres du Duc de Savoye, 320 livres Sterlines.

À trois ministres demeurans sur terre de France, en Val Peyrouse (1), 30 livres.

Au maitre d'école general, 20 livres.

À dix maitres d'école particuliers, 60 livres.

À trois maitres d'école en Val Peyrouse, 9 livres.

À quatre étudians en théologie ou en medecine, 40 livres.

Au medecin 20 livres, et au chirurgien 10 livres.

» De cette belle rente ont bien subsisté tous les susdits Gagés des Vallées jusqu'à l'advenement de Charles II, aujourd'huy regnant en la Grande Bretagne, qui déclara qu'il ne pretendoit nullement d'effectuer les arrets d'un usurpateur et d'un tyran, ni de payer ses dètes.

» De sorte qu'à l'heure que j'ecris ces choses, il y a plusieurs Pasteurs et Regens qui sont en arriere de deus ou trois années de gages, et ne savent plus, comme on dit, de quel bois faire fleches ».

C'est par ce tableau, consolant au point de vue spirituel mais peu réjouissant au matériel que l'ancien modérateur, retiré à Leyde, terminait le premier volume de son histoire. Les informations qu'il nous y donne, bien que disposées sans beaucoup d'ordre, sont trop précises pour qu'il soit nécessaire de les répéter en les coordonnant.

---

(1) Au Villar et S. Germain, à Pinache, à Pérouse et Pomaré.

Nous tâcherons seulement de glaner, dans les récits fragmentaires que nous possédons sur cette époque, les autres données relatives à notre sujet.

Le synode était ouvert par le modérateur sortant de charge. Le premier acte de l'assemblée était la nomination du nouveau modérateur, qui assumait alors la présidence du synode et restait en charge jusqu'à l'ouverture du synode successif. Il arrivait aussi, mais moins souvent que de nos jours, que cette charge fût confirmée pendant plusieurs années entre les mains de la même personne. Par contre, le cas se présentait fréquemment où le modérateur d'une année était élu adjoint ou secretaire l'année suivante.

On ne sait pas quelle fut l'autorité suprême des églises vaudoises depuis l'année 1535. Mais les fréquents recours à Genève, pour des questions parfois d'assez peu d'importance, laissent croire que, après la mort des Barbes vénérables qui avaient convoqué les synodes des Chanforans, il y eut une période de transition pendant laquelle chaque église suivit une marche indépendante. Les hommes de caractère, ou les plus cultivés, étaient alors à la tête des affaires, de fait sinon de droit, mais sans toujours réussir à maintenir l'accord entre leurs collègues. Il n'est fait aucune mention de synodes réguliers entre 1535 et 1563. Seulement l'on voit Claude Bergio, et surtout Etienne Noël, prendre une part prépondérante soit dans la direction de l'église, soit dans ses relations avec l'étranger. Le 1 juin 1560, la duchesse Marguerite écrit à Genève pour qu'on renvoye Noël aux Vallées car, depuis qu'il en est parti, « il ne peult trouver personne qui puisse mieulx moyenner ung repos entre ces pauvres gens que luy pour la longue cognoissance qu'il a aux affaires des dites Vallées. »

L'état fragmentaire des sources dont nous disposons, pour l'époque antérieure à l'exil, ne nous permet de connaître que les noms suivants des modérateurs vaudois.

Le premier Modérateur fut Dominique Vignaux, qui présida le synode d'avril 1564, que l'on peut bien appeler le synode constituant des églises réformées des Vallées. L'année suivante c'était Gilles des Gilles. En 1614 Pierre Gilles l'historien, qui le fut bien des fois encore pendant sa longue et laborieuse carrière; en 1615 Antoine Bonjour, en 1625 Joseph Chanforan.

Suivent les modératures d'Antoine et Jean Léger pendant les années troublées du milieu du siècle. Jean Léger tint cette charge

pendant douze ans non consécutifs de 1644 62. Isaac Le Preux, élu en juillet 1655, Imbert en 1656, Ripert en 1663. En 1665-66 Pierre Bayle, enfin en 1686, l'année de l'exil, Sidrac Bastie.

Après la Rentrée on voit, à l'ouverture de presque tous les synodes, le modérateur et les autres membres de la Table demander d'être délivrés de leur charge, que les tiraillements avec l'autorité rendaient plus qu'épineuse. À cette époque toutes les paroisses, sauf peut être Pral, ont été le siège du modérateur. Plus tard viennent les longues modératures qui sont encore dans les mœurs aujourd'hui.

Les modérateurs, depuis la Rentrée jusqu'à nos jours, ont été:

David Léger 1692-93
Guillaume Malanot 1694-95
Jean Dumas 1695-97
Henri Arnaud 1697-98
David Léger 1698-1701
Guillaume Malanot 1701-1704
Bernard Jahier 1704-1708
Paul Reinaudin 1708-11
Charles Bastie 1711-15
Paul Reinaudin 1715-18
Cyprien Appia 1718-22
Paul Appia 1722-24
Cyprien Appia 1724-25
Charles Bastie 1725-27
Paul Reinaudin 1727-29
Paul Appia 1729-32
Paul Reinaudin 1732-34 + 31 janv.
Cyprien Appia 1734-44 + 30 »
David Léger fils 1745-48
J. Ant. Signoret 1748-49 + 10 avril
Paul Appia 1750-57
Jacques Peyran 1757-62
Jean Puy 1762-65
Daniel Isaac Appia 1765-68
Jacques Peyran 1768-72
Ch. J. Jaques Jahier 1772-74
Paul Appia fils 1774-77
Ch. J. Jaques Jahier 1777-80
Jaques Peyran 1780-82
Pierre Gril 1782-88
Pierre Geymet 1788-1801
Rodolphe Peyran 1801-23 + 18 av.
Pierre Bert 1823-28
Alexandre Rostaing 1828-33
J. P. Bonjour 1833-39
J. Jacques Bonjour 1839-48
J. Pierre Revel 1848-57
Barthélemi Malan 1857-59
J. Pierre Revel 1859-60
Barthélemi Malan 1860-63
Pierre Lantaret 1863-74
J. Daniel Charbonnier 1874-80
Pierre Lantaret 1880-87
J. Pierre Pons 1887 à aujourd'hui

Entre deux synodes, le modérateur partage l'autorité suprême de l'église avec d'autres personnes, élues comme lui par l'assemblée synodale et constituant la Vénérable Table. Ce nom provient sans doute de la table autour de laquelle siégeait cette administration, quand elle était chargée de la présidence des synodes. Ces aides du Modérateur ont toujours été deux pasteurs

appelés l'un Modérateur adjoint, ou simplement Adjoint, l'autre Secrétaire.

Au XVIII[e] siècle, on leur adjoignait parfois, à titre provisoire, deux laïques chargés de la partie financière de l'administration. Ainsi, le synode de 1705 nommait deux *Contistes* dans la personne de François Brez et Joseph Donneaud. Ce ne fut qu'en 1823 que les *membres* ou *officiers laïques* de la Table devinrent une institution permanente.

(*A suivre*).

LETTRES ECCLÉSIASTIQUES

À LA VÉN. COMPAGNIE DES PASTEURS DE GENÈVE

au 16[e] et 17[e] siècle

avec quelques réponses de la Vén. Compagnie au sujet des églises de nos Vallées

En fouillant une série de cartons des manuscrits français de la Bibliothèque de la ville de Genève, nous avons mis la main sur un certain nombre de lettres écrites par des pasteurs, des consistoires, des synodes des églises réformées de nos Alpes, et sur quelques réponses de ces derniers. La plupart des lettres renfermées dans ce premier article se rapportent à l'éminent pasteur d'Angrogne, Etienne Noël. On sait l'ascendant qu'il avait su gagner à la cour du Duc de Savoie, et le respect que lui professait même le comte de la Trinité, notre persécuteur. Scipion Lentulus a prétendu que Noël se laissait trop facilement tromper par ce dernier. C'est très possible. C'est le lot des gens de bien de ne pas soupçonner le mal. Mais à qui le blâme et la honte? Après sept années de tribulation,

se voyant avancé en âge et loin de sa famille, Etienne Noël finit par quitter sa paroisse d'Angrogne et se fixer à Grenoble. Les lettres qui vont suivre nous diront qu'il était désiré tant au delà qu'au deçà des Alpes.

I.

Tesmoignage des Ministres de Piedmont pour M. Johan Prerery, 3 mai 1563 (Mss. français 197 aa Carton 1).

A tous ceux qui aiment en vérité notre Sr Jesus. S.

Nous les Ministres et pasteurs de Pragela, Piedmont, et Marquisat de Saluces, testifions par ces présentes, que M. Jean Poirier Ministre de la parole de Dieu a esté avec nous, apres estre eschappé de Sisteron, environ VIII ou IX mois, exerçant son Ministere. A quoy faire il s'est porté fidelement, et sans reproche: tellement que tout le peuple, auquel il a serui, luy rend auec nous un bon témoignage. Et pouuons dire à bon droit, qu'il ne s'est pas parti de notre compagnie sans notre grand regret: et desirerions qu'il reuint bien tost à nous, s'il plaisoit à Dieu. C'est un homme de bonne, pure et solide doctrine: d'un bon zèle, et piété; et qui a apprins d'abonder, et auoir disette: et de se sousmettre à la Croix du Seigneur. Bref nous iugeons en notre Sr un tel personnage estre digne d'estre aimé, reuéré, et receu comme un vray messager de Jesus Christ enuers toutes Eglises, qui sont en Christ: ausquelles humblement, et bien affectueusement le recommandons. A Dieu. De Prauiglern au Marquisat de Saluces le 3 de Mai 1563.

DIGALX. du consentement de tous les freres, et par l'ordonnance d'iceux.

J. Bouer M.
de biollet.

2.

Lettre du past^R^ Noel de Grenoble 19 mai 1563 (Mss. français, ibid.).

A mes bons Seigneurs et frères les Ministres de Genève.

Chers seigneurs et freres je vous prie tres afectueusement vuider ceste diffficulté. Sur le commencement de lan passe je fuz appelle par leglise de mon païs pour me retirer la, comme le sait le bon seigneur Mons^r^ de Besze, lequel en auoit escript les letres. Il aduint que nos Eglises du Piedmont ne me voulurent donner congé, sinon que pour un temps. Au moyen de quoy je menuins a Lyon, ou leglise ne me conseilla de passer oultre a cause des dangers.

Ayant attendu louuerture des chaires (?) jusques au mois de septembre, et voiant les choses empirer je taché me retirer a mon Eglise d'Angrongne en grande diligence : mais estant venu assez pres de Gap je fuz contrainct reculer et seiourner au lieu de Grenoble, ou depuis jay esté enserré jusqua present. Sur ces pasques ceux d'Angrogne m'ont enuoié ung messager auec ung petit escript de la main du frere ministre du dit lieu, mais tout deschiré, duquel je vous envoie la piece qui sert a ce propos. Le sommaire est quilz desiroient estre certifiez de mon retour ou non ; et si je me contentois de l'election des 2 bons personnages qui sont en mon lieu, ou non. A quoy Messieurs les consulz et consistoires du dit Grenoble, et moy aussi leurs feismes simple réponse les requierant me descharger du tout, et se contenter de 2 si bons personnages quil auoit pleu a Dieu leur donner.

Je vous enuoie la Response faicte par la congregation tenue a Angrongne : pourtant quil semble peu rapporter a vous, et ne m'oser descharger. En second lieu il y a Messieurs de l'église de Grenoble qui ne me veulent permettre les laisser, comme si je leur faisois grant tort de leur en parler. Tiercement je suis fort pressé de ceux de mon païs de Brie et Champaigne comme il appert par les letres de Mons^r^ Beranson esleu de Prouins, puis aussi par celles de Mons^r^ de Besze, comme aussi le dit bon seigneur vous en pourra tesmoigner. Vous sauez combien je suis tenu au païs de ma naissance. Joinct aussi que mon cœur m'y tire jour et nuict.

Quant a ceux d'Angrongne je leur porte grand amour et meritent bien destre secourruz. Toutefois quant a moy mon aage ne porte pas que je puisse plus demourer es lieux de Montalgnes. Vous mesmes sauez comme je y esté 7 ou 8 ans en perpetuels dangers. Je y ay esté saccagé et singuglierement despourlé de mes liures: Ilz sauent les labeurs et perilz que jay souffert jour et nuict pour eux: parquoy il me semble quilz se doiuent contenter de moy. Voir mesme quilz ont deux si bons personnages en mon lieu, assauoir M. francois de Centoil, et M. francois Guerin lesquelz comme ie pense vous congnoissez.

J'ai aussi ma famille au lieu Orange qui est en grand langueur et misere a cause de ma si longue absence. Laquelle on ne me donneroit pas si je lenuoieroy querir, sinon par vostre aduis et conseil. Pourtant je vous supplie tres affectueusement vuider ceste difficulté et si vous estes dauis que je ne retourne a Angrongne, quil vous plaise leur en escrire, affin que je puisse envoier querir ma famille bien tost.

Quant a moy je prendrai vostre aduis comme de la main de Dieu, et le suiuray moiennant son bon plaisir. Qui fera fin priant de bon cueur ce bon pere celeste vous tous auoir en sa S. sauegarde. Priez pour nous.

De Grenoble ce 19 de May 1563.

Vostre humble frere et seruiteur

E. Noel.

Ces presentes dejia escriptes est arriué l'un des Ministres de M. le Baron de Sassonnage, lequel m'a prié aduertir M. Caluin de faire response audict S^r^ Baron touchant les lettres dudict Ministre qui demandoit, et luy faire quelque mot dexortation a bien perseuerer. Car il est grand terrien: et faut (comme il dit) 14 Munzior (?) en ses terres. Ledit seigneur fait diligente reformation par toutes ses terres, aussi font Messieurs ses enfans: Mais sa femme et aultres parens sefforcent de le destorner. Vous plaise lauoir pour recommandé.

3.

Les Consuls de Grenoble à la V. C. 21 mai 1563 (Mss. français, ibid.).

A Messieurs du Consistoire et Eglise de Geneve

à Geneve.

Messieurs et tres honorez peres il vous pleust lesté passe sur une requeste que vous presentasmes nous promettre de fournir

nostre Eglise de quelques bons ministres doués de scauoir et d'aultres graces necessaires pour l'edifier et pour resister aux ennemys de l'euangile qui sont parmy nous en grand nombre et de grande auctorite et scauoir, de laquelle promesse nous auons tousiours esperé et espérons encore sentir le fruict et sommes asseurez que leussions senty longtemps y a si les grandes guerres sieges et troubles desquels notre paouure Eglise a tant esté affligée n'eussent empeché. Il est qu'au milieu de ses grands troubles le bon Dieu nous a enuoyé Mr Estienne Noel Ministre pour conseruer comme nous croyons fermement et nostre ville et nostre Eglise auec ses bonnes prieres et sainctes predications. Et duquel Noel nous auons receu tant de fruict d'assistance et consolation que nous espérons que s'il nous demeure ceulx qui nous estoient aduersaires et qui se retirent icy d'heure a aultre seront par son moyen en brief gaignes au seigneur, qui seroit nng grand poinct pour tout le Daulphiné lequel tient l'œil sur cette belle capitale en laquelle sont presque toutes les difficultés du pays a cause du parlement et de tant de sieges de juges royaulx et subalternes. Or Messieurs il est maintenant en vostre pouuoir de faire que ce bon personnage qui nous a si heureusement assisté et qui nous appartient par la libéralité de ce bon Dieu nous demeure purement. Car estant nos bons freres et voysins d'Angrongne et nous tombés en propos quil fust a nous du tout ils ont respondu que ce n'est pas a eulx de le deliurer de l'obligation qu'il auoit a l'église ou il seruoit et quilz se rapportoient au jugement de l'eglise. Et d'aultant que nous entendons que c'est a vostre Eglise quilz se soumectent comme aussi nous a dict ledict Sr Noel qui pareillement se submect a icelle comme nous croyons quil vous escript nous vous supplions de nous faire ce grand bien de le nous octroyer pleinement et s'il vous plaict de ce faire nous aurons fort bonne occasion de vous tenir pour deuement acquités de vostre promesse vous asseurant que si nous le perdons nous craignons grandement de voir en brief une pitoyable breche en nostre Eglise qui seroit chose que ne vouldriez ouyr. — Messieurs vous considererez entre aultres choses que l'Eglise d'Angrongne ou il estoit est pourveue de deux Ministres en son lieu comme aussi les Angrongnois ont escript par la memoyre quilz enuoyèrent audict Noel par laquelle ilz le requeroient de declairer sa voulunte assauoir s'il vouloit retourner en son Eglise ou non affin de confirmer ceulx quilz avoient prius en son lieu. Nous avons

veu par une lettre que Monsieur de Besze a escript au dict Noel q'ung gentilhomme de France appelle Monsieur d'Esternay le veult auoir et le demande, mais nous ne lui pourrions accorder quant a present sans faire ung grand prejudice a nostre Eglise mesmes durant ces troubles. Et prions Monsieur de Besze de ne prochasser que soyons priués d'ung tel personnage mesme d'aultant que le pays de France n'est point destitué de bons et scauans Ministres qui pourront satisfaire au desir de Monsieur d'Esternay et bien édifier les Eglises et par dela et oultre et nous sommes aduertis que les chemins ne sont encores seurs pour faire un si grand voyage. Parquoy nous vous prions que sans auoir esgard audict Sr d'Esternay quant a present ny a ceulx d'Angrongne vous plaise confermer la vocation dudict Monsieur Noel en ceste ville de Grenoble pour toute sa vie de quoy nous vous prions tres instamment au nom de Dieu faire prejudice, toutesffoys de le pouuoir quelque jour que les troubles seront passes enuoyer pour quelque temps en son pays a Monsieur d'Esternay ou aultres scelon la necessite et opportenuté qui s'offrent auec le jugement de toute l'Eglise. Au demeurant le present pourteur Monsieur Carles est diacre de notre Eglise et du conseil de la ville auquel auons baille memoyres et iustructions concernant le faict, pourtant vous prions le croyre et le despecher le plustot que pourrez. Que sera l'endroict messieurs et freres ou nous prierons Dieu vous donner et maintenir ses graces. De Grenoble ce vingt ung jour may mil Ve soixante troys.

Vos humbles
freres et bons amys
le consistoire de Grenoble
et par son commandement
MOLAR.

Vos humbles
freres et bons amys
Les consuls de Grenoble
et par leur commandement
FOUCHERAN J. secretaire.

4.

RÉCLAMATION DE L'EGLISE DE GRENOBLE CONTRE UNE DEMANDE DE CELLE D'ANGROGNE 1563 (MSS. FRANÇAIS, ibid.).

Mémoyres pour le droict de leglise de Grenoble sur Monsieur Estienne Noel Ministre de la parolle de Dieu en icelle sur la controuerse qu'en font ceux des Eglises d'Angrogne.

Certains particuliers d'Angroigne au moys daoust dernier passé sont venus audit Grenoble redemander ledit Monsieur Noël comme leur ministre portants une lettre escripte au Villard de Lucerne ce cinquiesme daoust sur laquelle ayant esté le faict mys en desliberation et plusieurs raisons aduancees par ceux dudit Grenoble fut arreste que ne pouuants estre juges en leur cause propre que le tout seroit renvoye a la decision du plus prochain synode qui se tiendroit audit pays.

Et ce par deux raisons: la premiere pour estre duement aduertys de la necessite et importance de ladite Eglise de Grenoble support des aultres de la prouince, la seconde par ce que en synodes cy deuant teneuz ledit Monsieur Noel a esté convie et receu comme ministre dudict Grenoble absoluement ainsy que les actes sur ce faict pourroyent tesmoigner lesquelles ne sont esté leuees pour nauoir extimé estre necessaires et qu'a laduenir estre faicte contreuerse sur ce.

Les dicts messagers d'Angroigne non comptents de telle resolution se sont adresses a l'Eglise de Lyon laquelle a donné aduis de permettre pendant troys moys lenvoy dudict Monsieur Noel a Angroigne.

Auquel aduis encoures quil eust esté donne sans ouyr ny appeller ceulx du dict Grenoble eussent obtemperés si Messieurs dudict Lyon eussent envoye Monsieur Langloix pour tenir le lieu dudict Monsieur Noel en son absence.

Despuys ce plainants lesdicts messagers d'Angrongne ceulx dudict Grenoble leur conseillerent une lettre portant response de ce qu'estoit passé daller du troysieme septembre don nous auons copie.

Apres la deliurance de ladicte responce fut faicte aultre assemblee par certains de l'eglise et en icelle assemblee résolu que les dicts Messagers yroient querir procuration de leurs Eglises pour icelle veue et daultant qu'il estoit a craindre que de long temps il n'y eust synode au dict pays a cause de la prohibition portée par les edicts du roy sen rapporter a Messieurs de l'Eglise de Geneve.

A laquelle lesdits messagers d'Angroigne sont alles auant que rapporter leur procuration a Grenoble et par ce ont rapporté la response faicte par Monsieur de Beze au nom de Messieurs de ladicte Eglise.

Desquels sellon la prudence ont murement pense a toutes les circonstances sur les pieces qui leur sont esté montrees ayant mesmes veu nostre responce ausdicts freres d'Angroigne. Oultre les raisons contenues en ladicte responce fault considerer que quand ledict Monsieur Noel eust son congé d'Angroigne pour aller en France passant par Grenoble encoures qu'il fut instamment prie et requis dy prescher il sen excusa semblablement revenant de Lyon n'ayant peu parfayre son voyage. Il fut encore prie audict Grenoble d'y prescher et s'en excusa pour retourner audict Angroigne. Ce qu'il ne peult faire et parce Dieu luy ayant fermé les passages tant de l'aller que du retour le renuoya miraculeusement audict Grenoble. Ce questant recognu tant par luy que par ceulx dudict Grenoble il y fut retenu sans aulcune condiction ny reseruation d'emprun ou temps limite.

Comme les troubles finirent a sa requeste nous envoyames en Angroigne querir sa femme et famille et cesdits d'Angroigne le permirent et non seullement cella mays la vente de ses meubles sans protestation ny contrediction que nous ayt apparu.

Encoures apres et estant sa femme et famille par deuers nous suruint que le sieur d'Estanay (sic) le nous demanda a quoy nous contredymes sur quoy ceulx dudict Angroigne firent declaration qu'entant qu'en eulx estoit ils aymoyent mieulx quil fut a Grenoble que d'aller audict sieur d'Estanay jouyr plus commodement de son conseil questoit tout ce qu'on requeroit de luy et de ce y a heu lettres et non quelles soyent esgarees car on ne pensoyt jamais qu'on deubt venir par derrière et en faire contreuerse.

Tellement que despuys ledict Monsieur Noel a esté tenu par tous les manants et habitants de Grenoble non seulement de sa religion resformée mays des aultres comme ministre de la parolle de Dieu en icelle.

Encoures sil estoit de besoing on pourroit prouer quil a declaré a plusieurs de ladite Eglise ses familliers et à quelques aultres des circonuoysins qu'il estoit bien ayse d'estre descharge des dictes Eglises d'Angroigne pour la grande charge quil auoit de prescher a deux églises la difficulte des lieux et son aage.

Messieurs de l'Eglise de Geneve mesme nous pourront estre tesmoingts que plusieurs foys nous les auons supplies et requis de nous pourvoir de quelcung pour ayder en leuure de Dieu et

seconder ledit Monsieur Noel, mesmes quant ils nous ont enuoyé Monsieur Isachin de Soignat et Monsieur de la Verme. Car si nous eussions doubté que ledict Monsieur Noel neust este lyé a nous, nous eussions requis ung pour tenir son lieu et ung aultre pour seconder de sorte que nous extimons que lesdicts sieurs de leglise de Geneue ne lont moing estimé nostre que nous mesmes et ces mesmes pourront dire cet (?) Messieurs de leglise de Lyon quand nous les auons prié de nous pouruoir ou assister et si croyons quil est aduenu que ledict Monsieur Neel en a es cript quelques foys ausdites eglises pour estre aydé.

N'y a pas encour longtemps quen grande et notable assemblee de ceulx de notre Eglise ledict Monsieur Noel requist qu'il nous pleut ayant esgard a son aage et a la grand charge quest en ceste eglise qu'il nous pleut de permettre quil se peult retirer en sa mayson en France pour y finir ses jours. Cest fut une requeste qui nous contrista grandement parce que nous voyons quelle estoit accompagnee de quelques raisons. Mays luy ayants remonstré que nous ne desirions aultre chose de luy qu'une ou deux predications la semayne au jours de grandes assemblees a sa commodité et qu'il scauoit bien que nous ne desirions que de laccompagner affin quil fut soulage, bref quil nous seuffisoit quil fut au milieu de nous pour y seruir de Lampe scachants bien quil ny pourroit demeurer inutile il se contenta sans plus longuement contester.

De la nous pouuons tirer ung argument que sil noust esté nostre et lyé a ceste eglise ou bien s'il eust son obligation ailleurs, il ne nous eust faict telle requete ou du moings il nous eust faict entendre quil nestoit pas a nous ce que toutes foys il na faict.

Il est aduenu quelques foys pendant le temps de troys ans quil a esté icy que quelques Ministres que nous auions par emprun ont prins congés estants redemandes ledit Monsieur Noel estant present. Mays il na jamais dict que pour son regard on se deubt tenir pourueu daultre en son lieu par ce que veritablement chacun le tenoit, comme on le tient, pour Ministre au dit Grenoble.

Plusieurs aultres particularités se pourront aduancer qui sont aduenues et qui sembleroint seruir a cest affaire d'aultant que les susdites doibuent souffire.

L. De Lacour.

5.

Lettre des pasteurs et anciens d'Angrogne pour des étudiants, en date du 27 avril 1606 (Mss. français, ibid.).

Aux Tres hon. Messieurs les Pasteurs
de LEglise de Geneve. *à Geneve.*

Messrs et tres chrs freres, et come Peres en Christ.

Ayant ces ieunes escoliers deliberé de s'en aller vers vous, pour comuniquer s'il vous plaist aux richesses spirituels, quil a pleu a Dieu vous eslargir, nous auons trouué bon de les accompagner non seulement d'attestation en escrit selon nostre coutume: mais aussi de la personne d'un de nostre compagnie, qui a este esleu en nostre assemble, sçauoir Mr Pierre Binnet, nostre cher frere, et compagnon au S. Ministere, et luy auons donné en charge, tant d'accompagner les dits escoliers en leur chemin, et les raccomander a vos charitez et bons conseils, comme aussi de vous saluer de nostre part. Mais nous asseurant de la suffisance, et fidelite du dit frere delegué, auquel il vous plaira adiouster foy, ne la ferons plus longue que pour prier le Seigneur quil luy plaise vous tenir en sa saincte protection, et vous estimer de nous comme de ceux qui sont

Messrs

vos humbles freres en notre Seigr et affectionez seruiteurs les Pasteurs et Anciens des Eglises reformées des vallees de Luserne Angrogne, Perouse, S. Martin assemblez en Angrogne, et au nom de tous

Augustin Gros Ministre du S. Evangile en Angrogne.
David Rostang Ministre de S. Germain et Villar.
Henry Ministre de la Rochelle.
Daniel Monin Pasteur en L'Eglise de Perouse et Mean au Valcluson.
Jaques Bay Ministre de Puniaile en Val Perouse.

En Angrogne ce 27 Auril 1606.

(*À suivre*).

Em. Comba.

UN PO' DI STORIA CONTEMPORANEA

La Scuola Latina di Pomaretto.

ORIGINE E FONDAZIONE.

Parlando di *Scuola Latina di Pomaretto*, non intendiamo parlare dell'antica *Scuola generale delle Valli;* giova anzi da questa distinguerla fin d'ora, a scanso di facile confusione, e ritenerla quale *nuovo istituto, fondato a benefizio delle Valli di Perosa e di S. Martino, con sede costante a Pomaretto.*

Vero è che Pomaretto fu più volte sede dell'antica *Scuola generale*, più comunemente detta *latina.* Una consuetudine secolare di giustizia voleva che le Valli di Luserna e di S. Martino godessero a turno il benefizio dell'istruzione superiore; ed ora a La Torre ora a Pomaretto, come nei due centri principali delle Valli, quella Scuola si tenne. La quale però vediamo consolidarsi man mano a La Torre, vuoi per l'importanza maggiore del luogo, vuoi per la condizione più prosperevole degli abitanti, fino ad avere poi quivi la sua sede fissa. E non solo, ma come fu divisa la Scuola latina in due sezioni distinte, pur le riscontriamo entrambe a La Torre, non ostante la protesta dei deputati dell'altre Valli, nei sinodi del 1788 e 1791. Finchè, come venne eletto a Moderatore G. Rodolfo Peyran, pastore di Pomaretto, la causa dei suoi valligiani, rimessa in sul tappeto, mercè la sua grande autorità trionfò pienamente in un sinodo successivo, che deliberava la translazione a Pomaretto della *Scuola latina inferiore*, retta dal Bonnet, consenziente il Comitato olandese, di cui aveva saputo l'egregio uomo ottenere la necessaria sanzione. Ma pochi anni durò la *seconda Scuola latina* di Pomaretto, mentre perdurava la Scuola latina di La Torre: indi nuovi rammarichi dell'altre Valli, indi gelosie, indi rivalità.

Invano si tentò di conciliare gl'interessi diversi allorquando, in sul principio del 1822, trattossi di nominare un successore al lacrimato Rettore Geymet, già Moderatore e Sotto-Prefetto di Pinerolo. Due erano i concorrenti, il giovane pastore *Giacomo Vinçon*, già sostituto da un anno del Rettore Geymet, durante

le lunghe e ripetute assenze di lui, e *Socrate Mondon* figlio del decano dei pastori valdesi; il quale, studente dapprima a Ginevra, poi militare al servizio del Duca e di nuovo studente nelle umanità, sperava finalmente nella direzione della Scuola latina di trovare uno stato. La scelta tra' due era difficile, essendo entrambi raccomandati, oltre che dal merito personale, dalle speciali condizioni in cui erano, nonchè dall'appoggio che avevan diviso delle persone influenti del Corpo pastorale valdese. Al venerando Moderatore Peyran parve opportuno, contentando i due candidati, un ultimo tentativo di ridare a Pomaretto una *Scuola latina*; a questo scopo richiedeva dal Comitato olandese la fondazione d'una nuova Scuola latina per la Valle di S. Martino, allegando da un lato l'ingiustizia della permanenza continua a La Torre della Scuola esistente, e dall'altro lato l'offerta di L. 400 annue, da parte di persona amica, mercè la quale bastava si facesse il resto dello stipendio al rettore, perchè fosse appagato il legittimo desiderio di tutti. Non piacque però al Comitato ripetere la prova, altravolta fallita, di raddoppiar la sua Scuola; dinegando, eleggeva *G. Vinçon* rettore della Scuola di La Torre. Il giusto equilibrio tra le due Valli, invocato dal Peyran, non era per allora raggiunto.

Succedeva intanto la moderatura di *Pietro Bert*, pastore di La Torre, durante la quale l'importanza della valle di Luserna non doveva certo scemare; anzi lo zelo indefesso del Moderatore procurava a La Torre un ospedale, alla Scuola latina un nuovo impulso, un incremento a tutte le istituzioni valdesi. Ben dovette accrescersi l'animosità della valle di S. Martino di fronte al rigoglio di vita che la Valle consorella raggiunse in quel tempo.

Se non che l'equanime Moderatore s'adoprava a tutt'uomo perchè non fosse dimenticata l'altra valle al convito della beneficenza e dell'istruzione; nè si diede pace che non fosse assicurato a Pomaretto un *Dispensario Medico*, che andrà rapidamente svolgendosi in ben costituito ospedale, e non fosse ivi fondata una nuova istituzione educativa. Così nacque la **Scuola detta dei Maestri**, che da lontano prelude alla futura Scuola Normale. In data 8 Novembre 1827, la V. Tavola deliberava che fosse stabilita una *Scuola generale per formare i maestri* e fosse posta in una delle due valli di Perosa o di S. Martino, — incombendo però al Rettore di questa insegnare gli elementi del latino agli alunni desiderosi di proseguire gli studi nella Scuola

* * *

latina di La Torre. Sopperivano alle nuove spese un dono di *L. 800* fatto dal capitano irlandese *Bourne* e un assegno annuo di *L. 600* di destinazione indefinita nella tabella del Comitato olandese, ma vôlta, col consenso di questo, a quell'uso. Con nobile zelo la V. Tavola s'affretta a fondare la nuova scuola, e partecipando la lieta notizia alle chiese, invita i pastori al concorso per il rettorato. Il Concistoro di Pomaretto intanto inoltrava al Moderatore la sua domanda: « Saputo che la V. Tavola era autorizzata dai signori benefattori di Olanda a stabilire una *Scuola latina* (trattavasi veramente della *Scuola dei Maestri*), ricorriamo a Lei, fermamente persuasi ch'Ella prenderà per base la giustizia e l'interesse maggiore delle due nostre Valli di Perosa e di S. Martino, ponendola *a Pomaretto, come nel centro delle due Valli* ».

Non v'era più da dubitare sulla scelta del luogo: quivi altravolta una scuola siffatta, quivi già in pronto un locale, quivi vicinanza di medici, di negozî, ed altre commodità. Pomaretto fu scelto. Restava da eleggere l'insegnante; ma nessuno rispose al concorso bandito dalla V. Tavola. Convenne, per non perdersi negl'indugi, affidare temporalmente il rettorato al pastore *Gian Giacomo Daniele Jalla;* il quale impegnavasi a svolgere durante cinque giorni della settimana il programma della Scuola, insegnando a tutti gli allievi le lingue italiana e francese, l'aritmetica, la scrittura e la storia, il canto sacro e la geografia, nonchè gli elementi latini a chi ne avesse fatta dimanda.

La *Scuola dei maestri* fu inaugurata il 1° maggio 1828. Ebbe subito una dozzina di allievi e parve corrispondesse all'aspettazione comune, per modo che le Valli sembrarono un istante pienamente appagate. La V. Tavola esclamava in un momento di visibile soddisfazione: « Ecco l'equilibrio da tanto tempo desiderato finalmente raggiunto! »

Quest'equilibrio dovea durar poco. Dopo meno che un anno, la nuova scuola, pargoletta di otto mesi, spegnevasi nelle fasce, per mancanza di mezzi. La V. Tavola, con deliberazione del 13 Dicembre 1828 la seppelliva, informando il Rettore che, per la soppressione del sussidio olandese, andava anche soppressa la scuola, o almeno sospesa per un tempo, col 1 Gennaio 1829.

Così cadeva il primo tentativo di Scuola Normale, e con esso svanivano le grandi speranze che molti vi avevano riposte. Dovranno esse rimanere più lungamente frustrate?

* * *

Siamo giunti all'anno 1829. Un grande avvenimento si prepara per le nostre valli. Il *Rev. W. S. Gilly* convintosi, nella sua visita alle Valli, che la *Scuola latina* di La Torre più non basta ai bisogni ognor crescenti del popolo valdese, matura un progetto grandioso di Collegio, in cui possano prepararsi degnamente, senza ricorrere all'estero, e pastori e rettori e maestri. Ed eccolo farsi innanzi a proporre la trasformazione dell'antica Scuola latina in un collegio che abbracci elementi, belle lettere, filosofia e teologia in un giro completo di studi.

Il ben elaborato progetto è accolto con gran plauso da tutti. I pastori lo postillano e lo sottoscrivono riconoscenti, lasciandolo sostanzialmente intatto; il popolo, che la prospettiva di grandi vantaggi inerenti alla istituzione promessa riscuote dalla sua apatia, applaude entusiasticamente al generoso benefattore.

Se non che la scelta del sito del nuovo collegio genera tosto i contrasti. Alle Valli ed ai Comuni non era cosa indifferente possedere nel proprio territorio il futuro Istituto; a nessuno sfuggivano i vantaggi immensi che la sua presenza arrecherebbe al paese. Ed ecco venire in conflitto gl'interessi dei comuni più in voce d'essere prescelti, ecco risorgere più fiero lo spirito di rivalità tra le valli di Luserna e di S. Martino.

Un appello è fatto indistintamente a tutti i Valdesi; da ogni parte si risponde con generose profferte. Quelli di val S. Martino s'impegnano, per accaparrarsi il collegio, a trasportare i materiali, a preparare le pietre, a scavare le fondamenta, a fare insomma gratuitamente la parte più grossolana del lavoro di costruzione dell'edifizio. Nella Valle di Luserna, una pubblica sottoscrizione sale tosto a L. 10,000 ed accenna a salire assai più. La Torre e San Giovanni largheggiano più che mai; e chi offre il terreno necessario per l'impianto del collegio e chi offre il materiale da costruzione, legnami e pietre, e chi, non disponendo di altro, offre sè stesso a sorvegliare l'esecuzione dei lavori. « Lo zelo delle due Valli, sì onorevole ed edificante, mi diletta,.... scrive allora il Gilly, ma poich'esso arde egualmente in entrambe, conviene prescegliere il locale di maggior convenienza all'intiera popolazione valdese. »

Grande era intanto l'incertezza del Gilly di fronte alle dissensioni dei Valdesi, a scongiurare le quali la V. Tavola, ancor essa

divisa, si rivelava impotente. Dappertutto lo spirito di regione e di campanile trascinava le menti. La Tavola stessa, composta di membri delle due valli si scisse in due parti. Il moderatore Rostaing pastore a Villasecca, il segretarioVinçon pastore a Pramollo e un membro laico per la valle di S. Martino, E. Poetti notaro, sostenevano che la nuova scuola si avesse ad aprire a San Germano; il moderatore aggiunto Muston pastore a Bobbio e il secondo membro laico della valle di Luserna, P. Parise, insistevano perchè fosse stabilita a La Torre.

In caso di rifiuto, la maggioranza della Tavola inoltra la domanda che fosse però loro concessa una *Scuola latina* a Pomaretto, stipendiandone, con la somma delle dieci borse destinate a studenti del Collegio, il Rettore.

Un concorso favorevole di circostanze, insieme con la maggiore centralità ed importanza del luogo, diedero vinta la causa a La Torre, che s'ebbe, dopo lunga ed aspra opposizione, il collegio.

La Tavola tornava allora con insistenza sulla sua domanda di una Scuola latina a Pomaretto, mettendo in contrapposto l'utile grande che all'istruzione della Valle di S. Martino avrebbe arrecato la Scuola, seguita da una ventina di valligiani, e il profitto scarso che ne verrebbe dal collegio di La Torre, solo aperto a pochissimi privilegiati.

In sulle prime rimase sconcertato il Gilly, cui non poteva sfuggire il danno che alla nuova istituzione verrebbe dallo sminuirne i mezzi di sussistenza, non per anco a sè stessa bastevoli. E però rispose alquanto risentito, deplorando le rivalità contrastanti all'opera sua e facendo debitamente osservare come, stornando parte dei mezzi destinati al collegio, si stremassero le forze di esso, se ne restringesse l'ampiezza, se ne menomasse la dignità, e come convenisse, per vantaggiare i mezzi d'istruzione, riunirli in fascio, anzichè scinderli fin dal loro primo prodursi. Ma la V. Tavola, seguendo in ciò, non più la passione della maggioranza dei suoi membri, ma l'impulso di una parte non trascurabile della popolazione valdese, replicava doversi alla Valle di S. Martino una concessione siffatta, onde compensare al suo particolare interesse, sacrificato all'interesse generale valdese.

Non bene persuaso ancora, il Gilly cedette alle insistenze della Tavola, per bontà d'animo, concedendo che fosse fondata una *Scuola latina a Pomaretto.* Stette un momento in forse se dovesse, a sostener questa, votare le borse assegnate al Collegio;

poi, le mantenne intatte a benefizio degli studenti più lontani da La Torre, ottenendo dal Comitato di Londra l'annuo assegno di L. 700, ed impegnando sè stesso a fornire, con L. 300, lo stipendio del Rettore.

Il buon cuore del Gilly vinse la ripugnanza della ragione, che sconsigliava, almen per allora, la fondazione di nuova scuola; ma fu buona ventura, poichè con essa s'attutivano tra le Valli le rivalità e si promuoveva non poco la generale coltura della valle di S. Martino.

* * *

Appena ricevuta la concessione del Gilly, la Tavola si adoprò con tanta sollecitudine che la nuova Scuola aprivasi tosto dopo, il 1 Maggio 1830. Il Concistoro di Pomaretto ne forniva la sala o ne pagava la pigione: una modestissima sala, nel centro del borgo, in casa Peyran. Fu nominato rettore *Giov. Giac. Rodolfo Peyran*, figlio del defunto moderatore, allora disoccupato; per cui fin dalle prime pratiche la Tavola avevalo proposto al Gilly quale rettore della Scuola futura. Felice di avere oramai uno stato, il Peyran si dimostrò attivissimo, quasi appassionato nell'adempiere (scrive la Tavola) ai doveri della sua nuova vocazione; nè era sprovvisto di attitudine all'insegnamento, come dimostrarono ripetutamente gli esami dei suoi alunni e le ripetute lodi dei suoi esaminatori. Non era però in grado d'imprimere ad una scuola nascente un'impronta spiccata e una direzione decisa; bastevolmente dotato di mezzi intellettuali, la mente non aveva vasta, nè il carattere temprato al grave compito che gli si parava dinanzi.

La *Scuola latina* pertanto non trova subito la sua vera espressione; è fluttuante e indecisa nell'essere suo; nè scuola latina nè scuola francese, ma partecipante dell'una e dell'altra, senza fisonomia distinta. Quattro classi la compongono, due di francese e due di latino, ma senza netta distinzione. V'è chi studia il francese soltanto e chi soltanto il latino e chi i due insieme; non mirando a uno scopo speciale, la Scuola tende con la molteplicità delle vie a raggiungerli tutti. Così vediamo aggiunta, un anno dopo, una nuova classe d'italiano, composta d'un solo alunno. Il quale, tuttora vivente ed ottantenne, (1) da noi ri-

(1) Giov. Ant. Jahier. Era vivente ed ottantenne nel 1893, quando fu redatto questo scritto e letto in una seduta pubblica, a Pomaretto: ora non è più.

chiesto perchè una nuova classe fosse stata introdotta per lui solo, così spiegò il fatto. Figlio prediletto di agiata famiglia di Pramollo, fu egli mandato alla Scuola latina di Pomaretto, non appena dessa fu aperta; non per altro se non per studiare il francese alcun poco e tornarsene fra gl'ignari compaesani più dotto. Così passò un anno. E siccome, nelle vacanze estive, il rettore Peyran capitò un giorno a Pramollo in casa di lui, suo padre, gli espresse il rincrescimento che alla *Scuola latina* s'insegnasse tutto fuorchè la lingua ufficiale delle leggi e dei contratti, quando a lui, consigliere comunale, premeva che il figlio l'imparasse anzitutto. Subito il rettore promise: mandi un altro anno suo figlio alla scuola ed imparerà l'italiano. Detto fatto, fu fondata la classe italiana. Il Peyran incapace d'insegnare quella lingua ricorse ai buoni ufficî d'un amico; e dalla vicina Perosa ogni giorno muovevasi un macellaro, che recando la carne al rettore, dava una lezione d'italiano alla scuola. Tale l'origine della classe italiana, nel 1831! Primo professore un macellaro, primi testi di lingua stromenti ed atti notarili, prima classe un allievo!

Con tale disposizione interna, la Scuola può ben dare ottimi risultati parziali, preparare gran copia di giovani agli studi superiori non mai. I più dei suoi scolari sbandansi appena compiti i suoi corsi; pochissimi s'avviano alla Scuola Superiore di La Torre. Conviene però riconoscere che il lavoro fatto non andò perduto pel bene generale della popolazione della valle di San Martino; e il lavoro fatto fu assai. Le Commissioni che ogni anno presiedono agli esami non dubitano di encomiare professore e studenti per la loro diligenza ed assiduità. Quattro ore consecutive sembrarono brevi agli esaminatori del 1832 (15 Maggio) « causa il piacere e la soddisfazione procurati dalle risposte dei giovani allievi, circa i vari argomenti d'esame ». Il Moderatore e il Colonnello Beckwith che presenziarono agli esami del 1835 (21 Maggio) ne rimasero soddisfatti. Il Gilly stesso non ebbe a pentirsi della sua fondazione; anzi volle esprimere la sua contentezza, elargendo a due riprese una gratificazione al Rettore, (L. 50 e L. 100) dai residui delle borse del Collegio.

Ciò non pertanto il numero degli alunni promossi alla Scuola Superiore di La Torre rimase in quegli anni più che modesto. Due studenti tra' più distinti, Enrico Guigou di Villasecca e Giacobbe Bounous di San Germano, promossi nel 1832, stimano più savio partito ripetere l'anno e sono ripromossi essi soli nel-

l'anno seguente. Non sembra vi fosse una sola promozione nel 1834; tre promossi invece incontriamo nel 1835: Giov. Ribetti di Pietro (Pomaretto), Giacomo Comba di Pramollo e Dan. Gay di Prarostino; ma la Commissione osserva che per due o tre anni non si potrà promuovere uno studente alla Scuola Superiore. Eppure a questo scopo doveva indirizzarsi la Scuola latina, destinata nella mente del suo fondatore ad essere semenzaio del Collegio di La Torre.

Fu sentita allora la necessità d'imprimere un nuovo indirizzo alla Scuola latina riordinandone le classi, formulando nuovi programmi, dando uno scopo ben determinato alla sua attività. E poichè la Scuola latina di La Torre era medesimamente chiamata a fornire i giovani alunni alla Scuola Superiore, ragion voleva che fossero le due Scuole pareggiate nell'ordinamente interno, onde per vie identiche tendessero a identico fine. Ma ardua impresa era il pareggiamento delle due Scuole, per l'antagonismo in cui erano venute le Direzioni di esse; essendochè la Scuola latina di La Torre, retta dai Commissari olandesi, disdegnava ogni accordo con la consorella di Pomaretto. La V. Tavola non poteva se non promuovere lentamente e in silenzio il riavvicinamento delle due scuole, mediante la parificazione dei regolamenti e dei programmi, per quanto comportava la sua scarsa ingerenza nella Scuola latina di La Torre. Così, fin dal 1835 essa stende accurati programmi, li impone ai due Rettori, ne raccomanda l'assoluta osservanza. Ma è pur troppo impedita, nell'opera sua, dal non aver liberi i suoi movimenti di fronte al Comitato olandese, che invigila con occhio geloso sulla sua Scuola e s'adombra alle modificazioni più lievi.

Sei lunghi anni trascorrono, durante i quali i nostri istituti superiori s'agitano confusamente, senza intesa tra loro e senza unità. Finchè i Commissari olandesi, stanchi d'un governo ingrato e oggetto di controversie infinite, con decreto del 22 giugno 1836, soppressero la loro Scuola latina, lasciando libera la V. Tavola di riordinarla, in corrispondenza con la Scuola Superiore recentemente creata. Con ciò deliberavano — va ricordato in onor loro, — un sussidio annuo di L. 1000 alla scuola rifatta.

* * *

Da questo punto incomincia veramente il lavoro della unificazione degli studi secondari, i quali combinansi tra loro man

mano, sì da raggiungere in breve la necessaria unità. Alle classi inferiori del Collegio di La Torre sono parificate le quattro classi della Scuola Latina di Pomaretto; all'une ed all'altre sono comuni oramai programmi e regolamenti, esami e vacanze.

Sfortunatamente il Rettore Peyran, cui l'esperienza passata e lo zelo operoso avrebbero facilitato il riordinamento della Scuola, morì sul più bello, quando appena aveva posto mano alle nuove riforme. Aveva lavorato con lena, nel precedente semestre; agli esami del 13 aprile 1837 s'era meritato dalla Commissione il più lusinghiero giudizio: « gli esami degli allievi sono una prova evidente che il Rettore Peyran non risparmiò fatica per che progredissero i suoi allievi e ci compiaciamo nel tributargliene qui un attestato onorevole. » Com'eran finiti gli esami, il Peyran ammalò; la malattia volse in tifo; in meno che un mese era ito. Triste a dirsi, moriva abbandonato da tutti, nella più squallida miseria. Cioè no, gli rimase un amico nel Dott. Fissour; del quale non possiamo non citare alcune righe al Mod. Bonjour:

« Io l'accerto, signore, che lo stato suo mi muove a compassione; egli fu del tutto abbandonato a sè stesso, allorquando avrebbe potuto essere salvato. L'albergatore non vuol più fargli credito, egli non ha il becco d'un quattrino, è sprovvisto d'ogni mezzo, abbandonato perfino da persone del Pomaretto che per dovere o per riguardo al suo ufficio avrebbero dovuto soccorrerlo, in tanto imperiosa necessità; a dirla in breve, egli si troverebbe condannato a perire di necessità... » Il bravo Dottore chiede scusa se, non aspettando un'autorizzazione superiore, aveva provveduto a che il moribondo fosse curato coi sussidî dell'ospedale! Il giorno dopo il pastore di Pomaretto indirizzava questo laconico ma pure eloquente vigliettino al Moderatore: « È con profondo rammarico che ti annunzio la morte del sig. Peyran, nostro rettore a Pomaretto. Egli è morto stamani verso le cinque; sarà seppellito domani verso mezzo giorno. Dopo il suo esame fu quasi sempre malato. È una perdita reale per il paese ed una gran disgrazia pei suoi scolari. » (J. J. D. Jalla).

Così moriva il povero Peyran, abbandonato, poi rimpianto da tutti. A noi non spetta formulare un giudizio sulla sua triste fine. Come uomo ebbe certo le sue virtù, buono coi suoi scolari, affabile con tutti, di modi cortesi; ebbe ancora i suoi difetti, fu intemperante nel bere, non regolato nello spendere e però sbilanciato negl'interessi suoi. Come rettore però va lodato; non

seppe o non potè dare alla sua Scuola quell'indirizzo che ebbe dipoi; egli però fece ciò che a lui era dato di fare.

La sua perdita fu tanto più sentita dalla Scuola latina che non si trovò subito chi gli potesse succedere. Alla vigilia della riapertura dei corsi, la Tavola è dinanzi al bivio, o di sospendere per alcun tempo la scuola o di affidarla *ad interim* alle cure del *pastore di Pomaretto;* s'apprese all'ultimo partito, come a quello che offriva minore inconveniente, sebbene il rimaneggiamento cui appunto allora sottostava la scuola sconsigliasse una qualsiasi provvisorietà. Non nuovo all'ufficio, essendo egli stato rettore altravolta nella Scuola latina di La Torre, il Jalla seppe disimpegnarlo con soddisfazione per un anno intiero che durò il suo rettorato, sebbene la Commissione degli esami in fin d'anno (18 ap. 1838), pur tributandogli lode, rilevasse alcune imperfezioni nell'applicazione dei nuovi programmi. La scuola però è prosperata, 2 allievi sono promossi nella I classe di La Torre; 12 rimangono nell'altre classi, 8 sono nuovamente ammessi.

La Tavola intanto, in cerca di un nuovo rettore, aveva posto gli occhi sur un non più giovane studente valdese a Lausanne, *Giacomo Canton*, e gli aveva fatta la sua proposta, mediante lettera ufficiale che il Gilly stesso, tornando dalla sua visita alle Valli, nell'estate del 1838, aveva impostata in quella città. Non ebbe la desiderata risposta. Il Canton si scusava, ringraziando, di non potere accettare l'offerta, desideroso com'era di proseguire fino al termine gli studi teologici. Gli occhi della Tavola si volsero allora a un antico allievo della Scuola latina stessa *G. Giacomo Combe* di Pramollo, studente pur esso a Lausanne; per deliberazione del 13 dicembre 1837 lo elesse rettore, sotto la condizione che continuasse per un semestre i suoi studi, raffermandosi specialmente sulle materie ch'egli dovrebbe tosto insegnare. Il 1 Maggio 1838 entrava in funzione il nuovo Rettore.

Giovane, inesperto e senza sufficenti studi, non era certamente la persona designata alla direzione d'una scuola ognor più importante e più difficile a governarsi, nei tempi di transizione in cui era; le sue gracili spalle non eran fatte per sì grave soma. Qual meraviglia che si addimostrasse tosto inferiore al compito suo e non portasse la Scuola a quel grado di sviluppo sperato?

Il suo rettorato segna un periodo di sosta, in cui la Scuola latina vegeta più che non viva. Ai primi esami semestrali la Commissione, pur dichiarandosi contenta del Rettore, stimava doverlo sottoporre all'esperimento d'una lezione, fatta in presenza

degli allievi; e sentenziava dover egli perfezionarsi nel metodo d'insegnamento e specialmente nel processo dell'interrogazione. Più severamente assai giudicavalo la Commissione dell'anno seguente (10 Maggio 1839), composta dei giovani pastori G. P. Revel e P. Lantaret; la quale promuoveva bensì due allievi alla I classe di La Torre — Giacomo Coucourde e Giov. Lageard —; ma lamentava, nella sua relazione alla Tavola, che il compito leggerissimo prescritto dai programmi non fosse stato esaurito nei rami principali dell'insegnamento, ed esprimeva il desiderio che fossero date solide garanzie di successo a quella scuola, in in cui gli allievi erano per lo più ben disposti agli studi. La Tavola di rimbalzo severamente ammoniva il Rettore, accagionando delle lacune della preparazione dei giovani «la sua giovanezza, la sua inesperienza e fors'anche la sua leggerezza», ed esortandolo a più assiduo lavoro.

In quel tempo medesimo essa stessa autorizzava una revisione dei regolamenti e dei programmi da parte dei professori di La Torre e la sanciva con la sua autorità; e perchè sortisse più vigoroso effetto e fosse più largamente applicata, eleggeva un *Ispettore scolastico* per gl'istituti d'istruzione superiore di La Torre e di Pomaretto, nella persona dell'ex Moderatore *G. P. Bonjour*.

Ottimi provvedimenti; ma era il rettore stesso di Pomaretto che conveniva tornare agli studi anzitutto; chè non può portar buoni frutti nell'insegnamento chi non è maturato per essi, e frutti acerbi ei portava più che altro, perchè fuor di stagione. Il relatore Lantaret, riassunto l'ufficio di censore, ripete in autunno e con maggior forza le sue conclusioni: «il risultato generale dell'esame, il solo eziandio, io penso, che la V. Tavola s'aspetti a trovare qui, non è stato soddisfacente.» E fa voti perchè la Scuola, fattasi tanto necessaria alle due Valli di Perosa e S. Martino, sia tosto messa in grado di produrre risultati migliori.

* * *

In quella che la Scuola latina di Pomaretto procedeva con tanto stento, il Col. Beckwith, instancabile benefattore, accarezzava il progetto di dotarla ancor essa d'un locale con alloggio al Rettore, a quel modo che aveva fatto pel collegio di La Torre. Egli stesso, com'era consueto, farebbe la maggior parte delle

spese; alle Valli interessate toccherebbe di farè il resto. Il Concistoro di Pomaretto pensò di vendere al Comune l'antica sua casa curiale per consecrarne il provento alla nuova costruzione; Concistoro e Comune dovettero rivolgersi all'Intendente, a quest'uopo; non l'avessero fatto! Fu risposto al sindaco di Pomaretto: « la cessione proposta avendo per iscopo di procurare un altro fabbricato ad uso di scuola, devesi innanzi tutto riconoscere se quella attualmente esistente sia stata debitamente autorizzata.» Domandavansi quindi i documenti comprovanti la predetta autorizzazione (Agosto-Settembre 1838). La Tavola con ciò veniva ad essere in un grave impiccio, non essendosi neppur pensato di far pratiche perchè la Scuola fosse autorizzata, fondandola. Era stata aperta la nuova Scuola latina del Gilly, senza rumore, senza che ne pervenisse la notizia alle Autorità; nessuno opponendosi, aveva fatta la sua via, libera d'ogni molestia. Il risveglio dell'Autorità, forse dovuto a insinuazioni malevoli, poteva essere di non lieve incomodo. Si pensò bene allora di presentare la nuova Scuola latina come naturale continuazione dell'antica, esistita ad intervalli irregolari a Pomaretto, e quindi non bisognevole di nuova autorizzazione. Al sindaco, che trattò quest'affare coi suggerimenti della Tavola, fu conceduto il domandato permesso, firmato da S. M. il Re Carlo Alberto « con che però da quest'approbazione non s'intenda conceduta per l'esistenza di quella scuola per i Valdesi maggiore ragione di quella di cui possa sinora essere stata munita. »

Eseguita la vendita, il Concistoro di Pomaretto faceva informato il Col. Beckwith che, avendo esso in pronto le L. 2000 pattuite, si poteva procedere alla costruzione dell'edifizio. Ma il Colonnello, come che ne avesse già preparato il piano e disegnasse affidarne l'esecuzione al Gastaldi, sconfortato dallo stato deplorevole della scuola stessa, scrisse al Moderatore: « La Scuola latina di Pomaretto è una completa nullità; io sento l'inutilità di spendere una somma considerevole per un locale, prima che la Tavola abbia organizzata una istituzione capace di corrispondere ai voti di coloro che son chiamati a farne le spese. » (20 Dic. 1839). In altri termini, la Tavola provveda a far fiorire la scuola, nominando una persona capace a Rettore, poi egli penserà al locale.

Il momento era critico. Nelle tristi condizioni in cui versava la *Scuola latina* di Pomaretto, qual'era l'uomo capace, afferrandone con mano sicura la direzione, di salvarla dallo scredito

generale? — Quand'ecco farsi innanzi un giovane pastore, nudrito di buoni studi, dotato di ferrea volontà, e offrirsi, non con la presunzione del saccente, bensì con la fiducia dell'uomo conscio del proprio valore, di tentar la prova se gli riuscisse imprimere un migliore indirizzo alla Scuola. — Con nobile franchezza profferse l'opera sua al Beckwith dapprima (fine 1839) e alla Tavola dipoi (29 Febb. 1840); fu gradito dall'uno e dall'altra; ebbe però solo l'incarico, come fu indotto il Rettore Combe a dimettersi. L'8 giugno 1840, la V. Tavola invitava G. Giacomo Combe e P. Lantaret a trovarsi alla sua tornata di quel giorno; in quel giorno medesimo il primo dava le sue demissioni da Rettore « per circostanze di famiglia, » e il secondo era nominato Rettore, a datare dal 1 Agosto seguente con lo stipendio dei Rettori ecclesiastici.

Il rettorato del Lantaret durò solo quattro anni; ma fu sufficente a operare una trasformazione nella Scuola latina. Il giovane rettore ebbe a sperimentare, non v'ha dubbio, quanto arduo fosse il suo assunto; non camminò spedito, come aveva forse supposto; i progressi, per quanto reali, che fece riuscirono lenti. Anzi, per l'accresciuta severità e l'applicazione rigorosa dei regolamenti, chi giudichi solo dall'apparenza dei risultati agli esami, concluderebbe volentieri a un regresso, se la Commissione non s'affrettasse ad augurar bene alla scuola, pel giorno in cui tutti gli allievi saranno passati per le mani del Rettor Lantaret.

Da quindi innanzi la Scuola latina entra in un nuovo periodo della sua storia; il periodo dei principî è chiuso, comincia quello del suo pieno sviluppo.

Davide Jahier.

Un nouveau document sur l'exil

Ce document, qui ne doit pas être le seul de son genre en Suisse, vient d'être donné à la Société par M. Louis Monastier, pasteur à Sonvillier, qui l'a trouvé dans les archives de la paroisse française de Bienne: c'est le livre de comptes d'un des commissaires nommés par le Canton de Berne pour assister les Vaudois à leur passage dans les différents villages de leurs domaines, leur assurer un logement convenable, et des chars pour le voyage, leur distribuer 6 *Crutz* ou *Kreutzer* par personne. et prendre soin des malades, qui ne pouvaient pas poursuivre la route avec leurs frères.

Ce manuscrit in-12, mais de demi-largeur, porte le titre suivant:

Rolle des Pauvres Réfugiés des Vallées de Piedmont Pour La Religion Lesquels ont estés Logés a Payerne, venants de Moudon, et Ensuite conduits à Morat.

Par Jean Pierre de Rey et Daniel Mottet, Establis à ce sujet Pour Payerne Par Mons.r Du Thon Commis de Lrs Ex.ces.

Avec Coppie des Patentes Souveraines signées du Premier febur.r 1687.

Ce document mentionne non moins de 1633 Vaudois, qui ont passé à Payerne de février à avril 1687, pour être dirigés les uns sur Berne, les autres sur Zurich. Mais l'auteur du manuscrit, De Rey, ajoute que, avant qu'on eût ordonné d'en tenir un compte exact, « 238 Vaudois étaient déjà passés par Payerne. D'ailleurs, dit il, par la suitte de la route, on a diverti par decharge et conduits par Yverdun sur le lac, où il en a passé 1000 à 1100. D'autre part il en est arrivé quatre à cinq cents à Zurich. » L'on arrive ainsi à un total de 3300 environ, qui s'accorde bien avec les données que l'on avait jusqu'ici.

Les infortunés exilés, qui arrivaient à Payerne dans une saison aussi rigoureuse, avaient franchi, les uns le Grand S. Bernard, la plupart le Mont Cenis. Leur état de dénûment et d'épuisement était tel que partout ils durent laisser en arrière des malades et

des morts. Ainsi, le 23 février mourait à Payerne, après 8 jours de séjour, Jean Muston de S. Jean. Jean Baptiste Constantin était mort à Lausanne.

Quelques colonnes sont formées de personnes provenant de la même commune ou vallée; les autres sont un mélange. Les noms, écrits par une main étrangère, subissent souvent d'étranges modifications et prennent parfois les désinences romandes en *art*, *az* et *oz*. Souvent aussi nous avons les surnoms au lieu des noms, tels que Pagnon, Moyse, Magnot, Marin, Paillas. Il serait intéressant de publier un jour intégralement cette liste de confesseurs pour la cause de Christ. Nous insérons ce qui suit pour donner une idée du contenu de ce précieux manuscrit.

Le 3 février arrivent 80 personnes des familles Forneron, Reimondet, Martinet, Brunet, Charmis, Meynier, Tron, Constantin, Clot, Peironel, Jacomin, Bounous, Griot, Jaquet, Odin, Balmas, Bonnin, Pegemme (*sic*), Monnart (*sic*), Plavan, Villerm, Chardossin, Long, Avondet, Berger, Roman, Bertoch, Gautier, Peron, Reinaud, Quidaz (*sic*), Bonneve, Beronge, Boulard, Ribet, Perran, Bernard, Colombat.

Le 4 arrivent 38 personnes; on y trouve des (1) Revelin, Bleinat, Jaime, Armand, Cavel (*sic*), Bertin, Mondon, Beus, Dalmas, Pascal, Grill. Le 5 arrivent 125 personnes, la plupart de S. Jean. Ce sont des Stallé, Peyrot, Frache, Turin, Olivet, Favout, Simond, Sibille, Benet, Gonin, Bastie, Bourg, Lietta, Potaz (*sic*), Macenaz (*sic*), Bense, Bertot, Musset, Vertu, Danne, Davi, Peiret, Parise, Gos, Fontane, Rivet, Baridon, Michelin, Meyron, Belin, Martin, Paillas, Belion, Magnot.

Le 7 passent 140 personnes qu'on a négligé d'enregistrer. Le 8 il y en a 94. Du Val S. Martin: Talmon, Banc (*sic*), Richard, Martinat, Guigue etc. De S. Jean: Barthélemi Gonin aveugle, Lantarré, Jorsin, Bianq, Malan, Gay, Geimet, Girard, Fenouil, Maguit, Vigne, Guarin. En outre une famille Charbonnier, Jean Robert de S. Germain et Antoine Tourn de Rora.

Le 9, 90 personnes: Rique, Chabran, Vedric (*sic*), Brunerol, Monier, Monnin, Cressen (*sic*), Menusan, Lugrin (*sic*).

Le 10, 50 personnes: Germanet, Gras, Boudoyre, Imbert, Artus, Albarin, Denesette (*sic*). Le 15, 8 personnes: Sarvajot, Stringat etc. Le 17, 110 personnes: Bertinat, Melli, Meynet,

(1) Nous ne répétons pas les noms déjà mentionnés une fois.

Cordin, Bouisse, Marinet, Luisant (*sic*), Cafarel, Rivoyre, Gardiol, Vollat, Blonat, Rambaut, De La rive, Chanforan, Menaud, Catinaz (*sic*), Fachat (*sic*), Ferrand, Balme, Billour.

Le 18, 99 personnes, la plupart du Villar: Jourdan, Rugonet (*sic*), Barolin, Rougin (*sic*), Janavel, Mayer, Douaire, Girordin (*sic*), Rousseng, Rouet, Jouve, Girodin, Javel, Ardoin, Mourlie, Comte, Roustan, Peyre, Arnaud, Charlin, Bau, Doyen, Gravier. Le 19, 173 personnes, surtout de Prarustin: Muris, Bacharet, Roman, Charet, Bovanet, Gardiol, Berthelot, Barbe, Cardon, Sarret, Bourne, Bagne, Pagnon, Genre, Gaudin, Pons, Barneoud, Ben, Corarette, Marinet, Pageat, Genouillat, Reglier, Bonnet, Fasset.

Le 27, 88 personnes, aussi de Prarustin: Don, Pasquet, Marie, Moyse, Navarre, Malanot. Le 23, 137 personnes: Besson, Michelot, Gaydou, Richardon, Radio, Sinqueton, Chambon, Melie, Jayet, Galian, Revel, Tourn, Coing, Fourner, Garnier, Farvaire, Liaud, Laurens, Bress, Coucourde, Fantin.

Le 4 mars, 6 personnes: Laurans et Court. Le 5, une famille Bertot d'Angrogne, 5 personnes. Le 9, 48 personnes: Pontet, Quatre, Apinard, Sauvra, Bertrand, German, Perrachon, Charve, Nicol, Heritier. Le 12, 95 personnes: Mondon, Mondon-Lerda, Vinai, David, Fallatian, Cheiret, Preschut, Albarée, Pavarin, Negrin, Vars, Meglie, Griot. Le 14, 50 personnes parmi lesquelles le capitaine Barthélemi Sarvajot, auteur des *Memorie* bien connues, puis des Ginet, Monet, Guyot, Larbaud, Peyran, Prin.

Le 22, 66 personnes: Ponte, Revot, Rous, Riccat, Ferrier, Blanc, Breuse, Baret, Grand, Bonjour, Geimonat, Pecoul, Catalin, Mirot, Lergier, Canoun, Berru.

Ici l'écrivain ajoute: « Ceux-ci doivent estre les derniers, excepté les ministres au nombre de 9, encore dans les prisons de Turin avec leurs familles. »

Une partie de la dernière bande fut versée, par faute d'un cocher maladroit, dans le ruisseau au sortir de Corcelles. Un fut blessé et plusieurs y perdirent une partie de leurs bagages. Les frais furent mis au compte du coupable.

Après cette date arrivent encore quelques personnes, demeurées en arrière pour cause de maladie, entre autres Paul Feutrier du Val Pérouse, des Marin, Leydet, Avienne, Michel, Pelin, Cuisson (*sic*), Magnan.

On retrouve, en grande partie, dans ce document les listes de Dieterici avec lesquelles il serait intéressant de le comparer en détail pour les corriger et compléter réciproquement. De toutes

manières la Société doit être reconnaissante à M. le pasteur Monastier d'avoir enrichi ses archives d'un témoignage original de la fidélité de nos pères et de la charité inépuisable des Suisses à leur égard.

Une Bibliographie Vaudoise

Ce n'est pas quelquechose de très nouveau que nous venons proposer à nos lecteurs. Déjà en 1851, M. le D.r Alexis Muston publiait sa « *Bibliographie historique et documentaire de l'Israël des Alpes* » le premier essai important de ce genre, destiné à devenir le point de départ de recherches ultérieures, mais, par la force même des choses, incomplet à plus d'un endroit. Et que de détails inédits, que d'œuvres nouvelles cinquante ans n'ont-ils pas fait, depuis lors, sortir à la lumière? Il y a donc tout un travail de collationnement et de remaniement à accomplir, en vue de posséder une Bibliographie unique et aussi complète que possible, qui permette à l'amateur d'Histoire Vaudoise de recourir sans hésitation ni retard à la source des informations qu'il désire. Ce travail qui l'accomplira? Il nous semble être particulièrement du ressort de la Société d'Histoire Vaudoise, et devoir constituer une des branches principales de son activité. C'est ce que reconnait explicitement le programme tracé par la main de son fondateur: « A côté de ce travail de collection de sources et travaux connus, lisons-nous à la page 7 du premier Bulletin, il reste un travail, plus attrayant peut être, la découverte des documents qui ont été ignorés par nos devanciers ». Ces documents inédits, existant dans mainte bibliothèque publique, la Société commence à les publier et à les classer dès son II^e^ Bulletin, où se trouve la correspondance de Louis XIV avec son ambassadeur à Turin; le III^e^ nous rend compte de pièces existant aux Archives de Berne et de Zurich touchant l'exil de 1687; le IV^e^ fournit 8 documents tirés des Archives de Genève. — Mais tout cela est fragmentaire; c'est un travail de mosaïque, fait à intervalles, parfois d'une année, et ne nous donnant pas le cadre complet des trésors con-

tenus dans une seule et même bibliothèque, de manière à en pouvoir constituer un catalogue autorisé. La Société le sent si bien que, dans son *Bulletin du Bicentenaire*, elle insère une Bibliographie des ouvrages manuscrits et imprimés concernant la glorieuse Rentrée. C'est un petit commencement, qui prend plus d'ampleur dans le *Bulletin du cinquantenaire*, où M. Jalla donne un aperçu aussi complet que possible de tous les ouvrages publiés *sur* les Vaudois depuis 1848. Nous savons d'autre part qu'un sous-Comité de la Société d'utilité publique a préparé un catalogue de tous les ouvrages composés *par* des Vaudois pendant ce demi siècle de liberté. Voilà autant d'éléments constitutifs d'une Biographie générale ; voilà du moins les premières indications de la nécessité d'un tel ouvrage. Pourquoi la Société d'Histoire Vaudoise n'en ferait-elle pas, pendant un certain temps, le but spécial de son activité, jusqu'à ce qu'elle fût en mesure d'en offrir les résultats, non pas d'une manière intermittente dans ses Bulletins, mais dans une publication exprès qui verrait le jour sous ses auspices. Rien dans ses réglements ni dans ses précédeuts ne nous semble s'opposer à ce qu'elle prenne une telle initiative. La Société n'avait-elle pas décidé en 1892 de se faire l'éditeur d'une *Histoire populaire des Vaudois* et d'un *Dictionnaire des dialectes Vaudois?* Et si ces deux ouvrages sont condamnés à ne pas voir le jour de quelque temps, est-ce un motif pour qu'elle renonce à sa devise : « *Colligite quae superfuerunt fragmenta ne quid pereat?* ».

Ce n'est certes pas le matériel qui lui manque pour commencer. Sans compter qu'elle possède déjà dans le travail de Muston toutes les bases d'une Bibliographie générale, et dans les ouvrages spéciaux du D.r Todd pour l'Angleterre, des D.rs Kist et Du Rieu pour les Pays-Bas, et des D.rs Haupt et Jostes pour l'Allemagne, des auxiliaires très-précieux pour arriver à quelque chose d'un peu complet, la Société a reçu une promesse de collaboration de M. le D.r Samuel Berger pour les pièces existant à Paris, et d'autre part elle va recevoir, par l'aimable entremise de M. le prof. Comba, le catalogue complet de tous les manuscrits Vaudois qui se trouvent à la Bibliotèque nationale de Berne. Nous ne doutons point que d'autres amis en France et en Suisse, ne veuillent nous aider dans cette entreprise d'un intérêt historique général.

....

La part spéciale qui reviendrait tout naturellement à notre Société, outre la rédaction d'ensemble, seraient les recherches à faire ou à compléter en Italie. Les Archives d'Etat de Turin, la Bibliothèque Brera à Milan, les archives de l'évêché de Pignerol, la collection Alliaudi, dans la Bibliothèque municipale de cette même ville, contiennent encore bien des tresors ignorés. Dans toutes les grandes villes où résident des membres de la Société, pourquoi ne se donnerait-on pas la peine de fouiller les catalogues des bibliothèques publiques et privées?

Pour payer de personne et d'exemple, voici, en guise de première contribution à notre future Bibliographie générale Vaudoise, la liste, que nous croyons à peu près complète, des manuscrits et des livres peu connus existant dans la :

BIBLIOTHÈQUE DE S. M. LE ROI À TURIN

§ I. — MANUSCRITS.

Tome CI.

1°) Parere di Carlo di S. Michele sull'estirpazione dell'eresia 1579.

2°) Parere di Ottaviano d'Osasco su cose di religione 1589.

MISCELLANEA PATRIA. — **Tome CXXII.** — WALDENSIA.

1°) Memorie della famiglia Villanova-Solaro relative a Cuneo, Dronero e Caraglio 1560-71.

2°) Relazione del procuratore generale Rocca nella causa centro Leggero e compagni 165...

3°) Declaratione del negotiato con gli heretici di Lucerna e Valli Valdesi 16...

4°) Memorie historiche del 1646 e 1650.

5°) Estratti di lettere di Gio. Legero e rimostranze ai Valdesi.

6°) Lettera di Luigi XIII sui tributi non pagati dai Valdesi per l'abbazia di Pinerolo.

7°) Brevi ragguagli delle hostilità sofferte dalli poveri catholici della Valle di S. Martino 1656.

8°) Memoriale dei Valdesi a Carlo Emanuele II nel 1653 e relative risposte.

9°) Relazione circa gli affari coi protestanti delle Valli 16...

10°) Ordini del provinciale dei Capuccini ai missionarii delle Valli 1679.

11°) Altri per le missioni fatte dal Provinciale 1674.

12°) Istruzioni date ad Andrea Gastaldo 1690.

13°) Risposta al memoriale dei protestanti di Lucerna.

14°) Ristretto di varii editti riguardanti i protestanti di Lucerna.

15°) Mémoires sur les chemins des Vallées de Pramol et de S. Martin, 1685 (?).

16°) Relation sur le passage tenté par les prétendus réformés Lusernois par les Bas-Valais 1688.

17°) Mémoire touchant l'établissement de la religion réformée en Pragela 1710.

18°) Delle vicende e delle condizioni attuali dei Valdesi, con prefazione di Cesare di Saluzzo e lettera di Monsignor Charvaz. 1832 (?).

Tome CXL.

11° e 12°) Due lettere del Conte Costa della Trinità al Duca, circa la sua spedizione nelle Valli dei Valdesi.

Tome CLII.

13°) Tre lettere sui fatti dei Barbetti 1689.

Tome CXCVI. N. 13489.

14°) Histoire véritable des Vaudois (réfutation de l'histoire de Léger) 1528 pag. in folio.

Carton N° 13.390. *Pièce* N° 350.

Lettres des fidelles du Marquisat de Saluces... envoyées à Messieurs les pasteurs de l'Eglise de Genève, contenantes l'Histoire de leur persécution et de la foy et constance de deux martyrs, mis à mort le 21 d'Octobre 1619...

Carton N° 13.390 *Pièce* N° 368.

Ordonnance du Roy portant que les biens appartenans aux Religionaires révoltez de Piémont, scituez dans le gouvernement de Pignerol, seront distribuez aux donateurs y dénommés. Du 26 Aoust 1686.

Volume 13.897. *Pièce* N° 67.

Li Religionary delle Valli di Luserna obbligati a catholizarsi o ritrarsi dagli Stati di S. A. 1686.

Volume 160 bis N° 73-86. *Collection Cibrario*

Editti relativi ai religionari delle Valli Valdesi.

§ II. — IMPRIMÉS.

(NB. Prenant pour base de notre bibliographie celle de Muston, nous ne tenons compte, dans la collection de la Bibliothèque Royale, que des ouvrages qui ne sont pas mentionnés par lui; les autres y sont presque tous).

1°) *Artickel und Ursprung der Waldenser und der armen Lugdun auch Johannes Wicleff und Johannes Hussen.* Gotico in 4° pag. 13. 1499.

2°) *S. Cassinis* de Statu Ecclesiae, de Purgatorio, de suffragio defunctorum, de corpore Christi, libellum feliciter incipit contra Waldenses qui haec omnia negant. Cuneo. Simone Bevilacqua 1510.

(NB. Muston (page 50. N° 3) indique de lui une « Vittoria trionphale », mais en ignore le titre complet).

3°) *Waldensium Duplex Confessio*, in folio, Lipsiae 1512. Lotero Melchiorre.

4°) *R. P. Claudii Segsellii* archiepiscopi Taurinensis adversus errores et sectam Waldensium disputationes per quam eruditae ac piae. Parisiis 1520. Jehan Petit edit.

(NB. Muston (page 33. N° 14) indique du même un beau volume en gothique in 8° du 1547: « Adversus Valdenses disputationes »).

5°) *Apologia verae doctrinae* eorum qui vulgo appellantur Waldenses vel Picardi: Retinnerunt enim Johannis Hussitae doctrinam. Oblata D. Georgio Marchioni Brandeburgensi. Translatum a Bohemico in latinum. Psalm. LXIX Witembergæ 1538 pag. 120 in 4°.

(NB. Muston (page 54. N° 2) l'indique comme livre inconnu).

6°) *Relation véritable* de la guerre faite par le Duc de Savoye Emanuel Philibert contre ses subjectz des Vallées. Nouvellement traduit de l'italien en français. 1562: 30 pages in 8° sans lieu d'impression.

7°) *Ragionamento a modo di disputa* fatto tra il Rev. P. Filippo Riboti, predicatore capuccino nelle Valli et David Rostagno ministro. pag. 78 in 24°. Torino 1598.

8°) *De historie van der Waldensen by J. P. Perrin*, traduit et arrangé en hollandais par Balthazar Lydins; en 3 livres. Dordrecht 1624.

8°) *Lettere apologetiche* sopra una risposta che si andava sotto mano promulgando, data da un Ministro della pretesa Religione all'argomento 1 e 2, che contro loro fa il molto illustre e Rev. Sig. M. Aurelio Rorenco. In Carmagnola. Da Ambrosio Niella. 1634. 30 pag. in 4°.

(NB. Muston (page 10) n'indique que « Lettere apologetiche »).

10°) *Pietro Gillio*: Li Salmi Sacri (150) con gli dieci comandamenti di Dio, l'oratione Domenicale ecc. ridutti in rima volgare Italiana. Eph. V, 19. Genève. Jean de Tournes 1644.

11°) *a*) *Relation véritable de Piémont* de ce qui s'est passé dans les massacres et persécutions cette année ès Eglises Réformées, avec la réfutation des calomnies dont on a noirci les Vaudois devant S. A. R. in 16° petit caractère. À Villefranche 1655.

b) *Récit véritable* de ce qui s'est passé depuis peu aux Vallées du Piémont. 47 p. in 12° 1655.

(NB. Il ne faut pas confondre ces deux ouvrages avec celui indiqué par Muston au N.o 2 de la page 18 et avec les publications imprimées en Hollande indiquées au N.os 6 et 7 de la page 21).

c) *Lettre des fidèles des Vallées du Piémont* à Messieurs les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas. 15 pages in 12° 1655.

d) *Lettre des protestants des Vallées du Piémont* à Mylord protecteur d'Angleterre. 8 pages in 12° sans date.

e) *Le Cantique des Vallées du Piémont* sur les actes funestes de leur massacre et de leur paix.

f) *Discours sur les calamitez des fidèles du Piémont* id. id.

(NB. Tous ces traités sont reliés en un seul volume).

12°) *S. B. Stouppe.* A collection of several papers sent to the Lord protector of England concerning the bloody and barbarous massacres, murthers and other cruelties committed on many thousands of reformed or protestant dwelling in the Valleys of Piedmont by the Duke of Savoy's forces, joined therein with the French army and several Irish regiments — London, Robinson, 1655, VIII et 44 pages.

13°) *Relazione sui successi* seguiti nella Valle di Luserna nell'anno 1655: tre edizioni in latino, francese ed italiano. 1655 (Anche sotto il titolo di: « Summa rationum ». Must. p. 27).

14°) *Le grand Barbe*, ou récit très véritable de ce que faict Josué Janavel dans les Vallées de Luserne, 1.re partie. 24 pag. in 12° 1666.

15°) *Arbitrage fait par S. M. T. C.* au sujet des prétentions de Charles Emanuel contre les habitants de Luserne 1667.

16°) *C. M. G. Danna.* La religione Romana riconosciuta santissima e divina. Lyon 1678; chez Avisson.

(NB. Muston, page 53 N.o 17, indique seulement « Les colonnes de la religion catholique »).

17°) *Avertissement de Simon Roude* prêtre contre les sieurs Ministres et habitants de la Vallée de Pragela 1680.

18°) *Réponse des Habitants* de la R. P. R. des Vallées de Cluson, Pregela, Cesane et Oulx contre Messire Simon Roude prieur de Mentoulles 1680.

19°) *a*) *Relazione della guerra* contro li religionari chiamati Barbetti delle Valli di Lucerna, Angrogna e S. Martino sudditi di S. A. di Savoia. In Venetia 1686.

b) *Relazione della guerra terminata* contro gli eretici chiamati Barbetti delle Valli di Luzerna ed Angrogna. Bologna 1686.

(NB. Ces deux ouvrages sont la traduction ou la réduction en italien de l'opuscule français, imprimé à Pignerol et cité par Muston au N. 7 de p. 27).

20°) *Vera e distinta relatione* della vittoria di Don Gabriele di Savoia. Venetia 1686.

21°) *Description des Vallées* du Piémont, qu'habitent les Vaudois ou Barbets: une grande feuille avec carte gravée à Paris 1690, par J. B. Nolin.

22°) *Relation de ce qui s'est passé* entre l'armée française et les Piémontois et les Vaudois du 15 au 22 Aoust 1690, chez J. Garrel. La Haye, 8 p. in 4°.

23°) *C. Aletophilus*, Der Bedrückte Palm-Baum, Christlicher Warheif oder Vervolgte Protestant und Waldenser. Nürnberg 1690 p. 810 in 4°.

(NB. Cet ouvrage n'est indiqué qu'en passant par Muston page 24, N.o 5)·

24°) *The negotiations of the Embassadors* sent to the Duke of Savoy by the Protestant Swiss Cantons in favour of the distressed Vaudois. Translated out of French, London 1691.

(NB. Muston n'indique que le français, page 24. N° 6).

25°) *Marauda*, Histoire philosophique du culte des Piémontais, in 8°, 1810.

(NB. Muston n'indique de lui que le « Tableau de Piémont » page 66. N° 15).

W. Meille.

RAPPORT SUR LA MARCHE

DE LA

Société d'Histoire Vaudoise

pendant l'exercice 1897-1898

Le Bureau, que vous avez nommé en Septembre 1897, voudrait pouvoir vous apporter, comme résumé de son activité pendant ces douze mois, une plus riche moisson de matériel scientifique et de résultats acquis. Malheureusement sa bonne volonté a été enrayée par le fait de la dis-

sémination de ses membres et par des circonstances douloureuses qui sont venues frapper successivement leurs familles. Il a fait toutefois de son mieux, en publiant en une année non moins de *trois* Bulletins, et en entretenant avec d'autres Sociétés des rapports dont il va vous rendre compte ci-après: s'il avait pu ajouter à cela l'arrangement complet de la bibliothèque et des archives, son ambition eût été pleinement satisfaite.

I. — Membres.

Le petit feuillet rouge que nous avons inséré dans notre Bulletin N° 14 et qui était destiné à rappeler à qui de droit les cotisations arriérées, a eu pour effet d'amener le retrait de MM. *Antoine Gay*, *Daniel Gay* jun., et *J. B. Bosio*, comme membres de la Société. Au moins ceux-ci l'ont-ils formellement déclaré. Mais il en est plusieurs autres, dont on ne saurait dire s'ils ont fait leur entrée *spinte* ou *sponte*, qui n'ont plus donné depuis lors aucun signe de vie. Allons-nous introduire, nous aussi, la catégorie des « membri dormienti », ou ne vaudrait-il pas mieux considérer leur silence comme l'expression d'un désir tacite, et procéder sans autre à l'élimination de ceux qui n'ont jamais répondu à nos *sommations respectueuses?* Il y en aurait de ce chef pas moins d'une vingtaine à rayer, et nous ne saurions prendre sur nous la responsabilité d'une mesure aussi draconienne. Voilà pourquoi nous nous permettons de la soumettre à l'Assemblée. En même temps nous voudrions lui demander si elle ne trouverait pas opportun et équitable que la taxe annuelle fût réduite d'une manière successive et proportionnée au nombre d'années que les membres ont passé dans la Société: que chaque *cinq* ans, par exemple, la cotisation diminuât d'*un* franc, de sorte que, au bout de vingt-cinq ans, on soit de droit et sans autre charge ultérieure, membre de la Société, sa vie durant: ou bien — comme le propose un autre membre du bureau — que cette diminution progressive se fit jusqu'à se fixer au bout de quinze ans, en une taxe invariable et permanente de *deux* francs?

Outre la démission des membres effectifs ci-devant rappelés, nous avons à mentionner les pertes douloureuses que la mort nous a fait subir dans la personne de M. le Docteur **Louis Appia** — enlevé à sa famille le 1r Mars 1898 — qui avait fait de Genève sa seconde patrie, mais dont le cœur généreux savait s'ouvrir à tout ce qui regardait non seulement les Vallées, mais aussi l'Italie, sur les champs de bataille de laquelle il sut apporter les bienfaits de cette « Croix-rouge » dont il a été un des fondateurs. Le 13 de ce même mois, la fièvre typhoïde

moissonnait à l'âge de 37 ans notre ami et collègue M. le pasteur **Paul Lantaret**, agent de la Société Biblique Britannique et Etrangère au Rosario di Santa-Fè, et le 11 Juillet s'éteignait dans sa 71e année M. le pasteur **Louis Fournier**, dont la poésie sur l'Emancipation:

« Du haut des monts, au fond de nos Vallées »

doit rendre cher le souvenir à tout cœur Vaudois, alors même qu'il ne fût pas membre de la Société.

Par contre, une seule admission, celle de M. **Eugène Buffa** de la Chaux-de-Fonds, dont la famille établie en Suisse, depuis deux siècles, a conservé un profond attachement pour son pays d'origine.

II. — Bulletin du Cinquantenaire.

Cette publication extraordinaire, annoncée par notre N° 14, et attendue, nous pouvons le dire sans orgueil, avec impatience, a vu le jour le 15 Février, juste à temps pour fournir à plus d'un membre de la Société les matériaux nécessaires à la composition de conférences historiques tenues dans toutes les paroisses et même dans plusieurs de nos églises de l'Evangélisation le soir du 17. C'est un beau volume de 176 pages, pareil à celui du Bicentenaire, et dont l'exécution, comme déjà en 1889, fait le plus grand honneur à l'Union Typographique éditrice de Turin.

Ce n'est pas qu'un petit point d'amour-propre Vaudois ne nous eût fait désirer la confier à une imprimerie du pays, pour avoir en cela même une preuve des progrès accomplis dans cinquante ans: nous fîmes plus d'une démarche dans ce but, mais nous dûmes nous convaincre que, malgré toute la bonne volonté de nos typographes, vu le petit stock de personnel et de matériel dont ils disposent, et d'autre part la briéveté du temps qui restait (le premier manuscrit nous fut consigné le 5 Janvier) il n'y avait pas d'autre issue possible. Le travail (onze feuilles in 8° grande) a été des plus soignés pour la forme: beau papier, 4 gravures et 20 zincotypies, dont 4 hors texte, 3 planches sur bristol contenant un fac-simile de l'Edit d'Emancipation, une reproduction en couleurs du drapeau donné par les Vaudois à Charles Albert et des drapeaux populaires de 1848: et, rehaussant le tout, une *copertina* à trois couleurs: tirage 1200 exemplaires.

Quant au contenu, la première difficulté qui se présenta fut celle de la langue. Faire deux éditions! c'eût été trop de dépenses et trop de travail en si peu de temps. La Société était parfaitement justifiée d'avoir donné en 1889 la préférence au français, car il s'agissait d'un fait historique essentiellement Vaudois et dans lequel les nations protes-

tantes étrangères (Suisse, Hollande etc.) avaient eu une très grande part. Il n'en était plus de même à cette occasion; il s'agissait d'un fait appartenant à l'histoire de la patrie italienne et destiné à avoir pour elle de grandes conséquences. D'autre part se servir de l'italien exclusivement, c'était priver du coup plusieurs de nos amis de s'associer à nos fêtes jubilaires.

Nous nous arrêtâmes à la voie d'un juste milieu, demandant aux auteurs des articles de les écrire dans l'une ou l'autre langue, suivant que leur sujet intéressait plus particulièrement une catégorie ou l'autre de nos lecteurs. Ainsi, tout ce qui a trait à l'Acte d'Emancipation en relation avec le développement de la vie nationale a été couché en italien: tout ce qui est plus strictement Vaudois ou apte à faire comprendre la portée du décret du 17 Février, a été écrit en français en vue de notre population Vaudoise et de ses amis. Les auteurs des deux articles qui ont été signalés par la presse comme particulièrement importants: « Charles Albert et les Vaudois avant 1848 » et « L'interprétation de l'Acte d'Emancipation » ont fait, plus qu'un effort, un sacrifice pour se ranger à notre désir: nous ne pouvons assez les en remercier, comme du reste tous leurs collègues en travail, quoique l'approbation unanime avec laquelle ont été accueillies leurs productions doive leur prouver qu'ils n'ont rien perdu ou fait perdre en renonçant au plaisir de les rédiger dans la langue qui leur était le plus familière.

La question de la langue une fois vidée, il s'en présenta une autre.

Fallait-il se limiter à des recherches purement historiques, enrichies de détails nouveaux et de documents inédits ou, dépassant un peu les limites de la sphère assignée à une Société purement historique, faire à un point de vue Vaudois et chrétien une étude psychologique du fait et de sa portée immédiate. Nous crûmes ne point exorbiter de notre tâche en nous arrêtant à ce dernier avis et en demandant à nos collaborateurs de donner à leur travail cette direction. Il faut connaître le chemin parcouru et les effets produits par une idée pour voir clairement quelle est la tâche de l'avenir. Cette tâche nous avions prié quelqu'un, fort à même de le faire, de la résumer dans un dernier article qui eût été comme la conclusion et le couronnement de l'œuvre: malheureusement la chose ne lui a pas été possible.

Un exemplaire, richement relié aux armoiries royales et avec la dédicace: *A Re Umberto I — fedel mantenitore delle promesse avite — in occasione del cinquantesimo anniversario dell'Emancipazione — offre la Società di Storia Valdese*, a été envoyé à Sa Majesté et quelques jours plus tard nous recevions la réponse suivante:

Roma, 12 Marzo 1898.

Illmo Signor Cavaliere,

È pervenuto a S. M. il Re il libro che la Società di Storia Valdese ha inviato in omaggio a S. M. in occasione del 50° anniversario della emancipazione di coteste forti ed affezionate popolazioni.

L'Augusto Sovrano ha assai gradito la cortese offerta, e, mentre si riserva di prendere conoscenza dell'interessante pubblicazione, vuole intanto che io ringrazi in Suo nome di questa novella prova di affettuosa devozione alla Dinastia di Savoia.

Voglia quindi la S. V. Illma compiacersi di farsi interprete verso la prefata Società del gradimento Reale ed accolga con l'opportunità, Signor Cavaliere, la conferma della mia particolare osservanza

Il Reggente il Ministero della Real Casa
Tenente Generale
E. PONZIO VAGLIA.

Illmo Signor
Cavaliere Guglielmo MEILLE
Pastore Valdese
Luserna S. Giovanni.

D'autres exemplaires furent présentés au Comte Municchi préfet de Turin et représentant du Roi à l'inauguration du Refuge Charles-Albert, le 25 Février suivant, ainsi qu'à toutes les autorités qui l'accompagnèrent en cette circonstance, et partout le Bulletin fut reçu avec la plus vive reconnaissance. Il ne manque à notre satisfaction que de voir l'édition entière s'écouler avec rapidité (1).

III. — Relations avec d'autres Sociétés.

Le 15 Mai 1897 *La Société des Huguenots d'Amérique* adressait à la nôtre une invitation des plus cordiales à se faire représenter aux fêtes du Troisième Centenaire de l'Edit de Nantes qu'elle comptait célébrer du 13 au 16 avril de cette année. L'atlantique étant trop large pour qu'un membre du bureau pût faire acte de présence, celui-ci remit un mandat en bonne et dûe forme à Mess. J. D. Brez de New-York.

(1) Rappelons qu'il en existe des dépots :

à Turin : chez Clausen, Casanova libraires et Via Pio V° n. 15 ;
à la Tour : au bureau de la Société et chez Gilles libraire ;
à Pignerol et au *Pomaret :* chez les pasteurs de ces localités ;
à Florence : chez M. Auguste Meille 76, Viale Petrarca ;
à Rome : chez M. le Doct. Prochet 107, Via Nazionale.

et Théophile Malan de Philadelphie par une lettre officielle, dans laquelle il exprimait les sentiments de fraternité chrétienne nous unissant à ces frères dans les manifestations de leur joie. M. Malan n'ayant pu être présent, c'est à M. Brez que revint la charge toute entière et il s'en acquitta avec distinction, car les journaux illustrés et les documents divers qu'il a eu la bonté de nous envoyer montrent de quelles attentions spéciales notre délégué a été l'objet. Les fêtes commencèrent par un culte commémoratif dans l'Eglise du St. Esprit; continuèrent sous forme de conférences historiques sur *L'Edit de Nantes, sa place dans l'histoire de la liberté religieuse, ses côtés faibles, ses ennemis,* par MM. les prof. D.rs Jackson et Baird de New-York et M. N. Weiss de Paris.

Par notre lettre du 25 Mai, nous demandions à notre frère M. Georges Appia, de bien vouloir représenter la Société aux *Fêtes de Nantes.* D'après le rapport qu'il nous a envoyé, nous pûmes constater que bien nous en avait pris de ne pas songer à déléguer personnellement à ces fêtes un membre du Bureau, car pour leur conserver un caractère exclusivent français et enlever tout fondement aux accusations faites par les chauvins au protestantisme d'être une importation étrangère, le Comité des fêtes résolut de ne point admettre de représentants attitrés d'Eglises ou de Sociétés d'autres pays. M. Appia, put cependant, au cours d'une allocution, se faire l'interprête des sentiments contenus dans la lettre de notre président, lettre qui fut remise à M. le Baron de Schickler et qui provoqua de sa part la réponse ci-après:

Paris, le 20 Juin 1898.

Monsieur le pasteur W. Meille
Président de la Société d'Histoire Vaudoise
Torre Pellice.

Monsieur le Président,

M. le pasteur Appia nous a transmis à Nantes le cordial message dont vous l'aviez chargé pour notre Société et pour les Eglises Réformées de France à l'occasion du Troisième Centenaire de l'Edit. Les représentants de nos Eglises et les membres de notre Comité en ont été, les uns et les autres, profondément touchés.

Permettez-nous de vous en exprimer toute notre gratitude. Dans les jours de fête, comme dans les heures d'éprouves, on est heureux de sentir les cœurs battre à l'unisson. A vous aussi l'année 1898 apporte un Jubilé. Vous aussi vous pouvez bénir le Dieu des infinies miséricordes qui fait succéder aux sombres siècles d'oppression et de contrainte l'ère de la pleine et radieuse liberté de conscience, la plus précieuse de toutes pour les disciples du pur Evangile de Christ.

Nous nous associons à vos émotions comme vous vous êtes unis aux nôtres et nous vous demandons d'agréer, Monsieur le Président, avec nos vœux les meilleurs pour le progrès de vos Eglises et la continuation des savants travaux de la Société d'Histoire Vaudoise, l'assurance de nos sentiments les plus fraternels et dévoués

Au nom du Comité
Le Président
Bon F. DE SCHICKLER.

Le 21 Juin notre Société recevait du *Syndic de Recanati* une invitation des plus aimables, à se faire représenter le 29 aux fêtes du premier centenaire du poète Leopardi. Tout en remerciant de l'attention courtoise, le Bureau s'excusa de ne pouvoir déléguer aucun de ses membres, trois d'entre eux, professeurs, étant à la veille des examens, et le quatrième dans des circonstances de famille qui ne lui permettaient pas de s'absenter.

Enfin le 10 Juillet c'était le Bureau du *Primo Congresso Storico Subalpino*, devant inaugurer ses séances à Cuneo du 8 au 11 Septembre prochain, en présence du Roi et sous la présidence de l'Hon. Galimberti et du Prof. Gabotto, qui nous invitait à prendre part à ses travaux, au nombre desquels nous avons noté un étude sur l'*Hérésie en Piémont au XVe Siècle*. Nous espérons que le Bureau pourra y envoyer un de ses représentants.

* * *

Malgré des demandes réïtérées, il nous a été impossible d'obtenir pour le Musée les objets mentionnés dans le dernier Bulletin. Il faudrait, pour arriver à un accord avec les détenteurs, avoir une bourse mieux garnie que celle de la Société. Nous souhaitons à nos successeurs plus d'argent et plus de succès, et, avec ce souhait et bien d'autres, nous déposons dans vos mains le mandat dont vous avez bien voulu nous honorer.

LE BUREAU.

BIBLIOGRAPHIE

Die Waldenser (nach Comba), (*Les Vaudois d'après Comba*), tel est le titre d'un long article de la « Reformirte Kirchen-Zeitung d'Erlangen », (20 Mars 1898), dû à la plume du Lic. Dr. Tollin P.

Cet homme doit être un ami sincère des Vaudois; au moins dit-il clairement tout ce qu'il pense à leur égard. Voici comment il commence son article:

« Si l'on compare les Vaudois à l'Unité des Frères, par exemple, on est frappé de voir quelle influence cette dernière exerça dès son origine, et jusques à nos jours sur l'église, et d'un autre côté quelle peu d'influence les Vaudois exercèrent sur l'église catholique, et même qu'ils n'en eurent aucune (ou presque aucune) sur l'église protestante. Quant à leur influence sur la formation de l'église catholique, elle fut tout à fait indirecte: ils contribuèrent à faire sanctionner et appuyer par Rome les ordres des Frères mendiants Franciscains et Dominicains, et cela pour contrebalancer l'influence des Pauvres Frères Vaudois. Vis-à-vis de l'église protestante, les Vaudois n'ont fait que recevoir d'elle, *au temps de la Réformation*, la nouvelle direction donnée à leur église, la plénitude de la doctrine biblique, («den volleren Bibergehalt»,) la purification des mœurs («die sittliche Klärung»,) et la science; *de nos temps*, ils ont reçu plusieurs encouragements, et l'argent dont ils ont besoin pour leurs entreprises. Ce manque d'influence bienfaisaute de la part de l'église vaudoise, (que pour ma part j'aime, j'honore et je voudrais aider selon mes faibles moyens) a, selon moi sa cause dans les faits suivants: 1° Sa *funeste habitude de simuler* (1) (Notlüge) pendant des siècles. L'assertion de Comba: p. 26: « aborrivano dal mentire », n'est malheureusement pas exacte. Il leur semblait qu'il était prudent de faire les hypocrites vis-à-vis de Rome. 2° Son *opposition constante au courant bienfaisant du développement historique* (aus ihrer andauernden Absperrung gegen den gesunden Luftæug der geschichteligen Entwickelung). 3° *Son manque d'aptitude pour la science*, (aus ihrem mangelnden Verständnis für die Wissenschaft). 4° *Son épidémie presque chronique de divisions internes*, (aus der fast chronischen Epidemie der inneren Zerwürfnisse). 5° *Son indécision* (Zaghaftigkeit) qui l'empêche de vivre de sa propre vie (vivere de vita propria). Enfin 6° *Sa dépendance de l'or anglais*, nécessaire pour l'œuvre à laquelle elle travaille, qui ne fait qu'augmenter ses indécisions, ses incertitudes, et le manque de confiance en elle-même ».

Voilà qui s'appelle parler clair! Inutile de dire que nous ne sommes pas tou-à-fait de l'avis de l'honorable Docteur. Contre

(1) C'est nous qui soulignons.

la funeste habitude de simuler pendant des siècles parlent les foules de bûchers allumés, et les flots de sang répandus par ces Vaudois qui ne voulaient cependant pas se séparer ouvertement de l'église catholique, espérant toujours une réforme. Vraiment ils n'étaient pas sectaires. A la seconde cause j'objecterai que, si on met pendant des siècles un peuple en prison, (on sait que le peuple vaudois fut jusqu'en 1848 hors de la loi!) il n'est guère possible qu'il suive le courant bienfaisant du développement historique. Le nombre de Docteurs Vaudois, diplomés dans toutes les branches du savoir humain, semblerait parler contre la troisième cause. Cette épidémie chronique de divisions internes n'est elle pas un peu exagérée? J'admets qu'en suite des circonstances et des siècles d'oppression, le peuple Vaudois manque un peu de « vita propria », et que l'humiliante dépendance d'amis étrangers ne soit pas bonne pour son développement; mais ces circonstances auront aussi leur but dans le vouloir de Celui qui dirige toute chose!

Mais laissons parler notre auteur:

« Contre ces péchés d'origine, ces défauts et ces faiblesses se manifeste maintenant une réaction au sein même du peuple Vaudois. Celle-ci part de deux côtés: D'abord du Bulletin de la Société d'Histoire Vaudoise fondé en 1882 à Latour. Cette société a actuellement pour président le pasteur Meille. Le Bulletin.... s'efforce de rassembler scientifiquement tout ce qui se rapporte aux Vaudois dans tous les pays. Cela contribuera à détruire plusieurs fables vaudoises, et à dissiper le brouillard des Alpes. « Lux lucet in tenebris ». L'autre réaction salutaire part de ces professeurs vaudois de théologie qui, comme Alex. Vinay (?) Torre Pellice et Emilio Comba, Florence, ont étudié en Allemagne, particulièrement à Berlin. Leur vue n'est plus masquée par les étroites vallées de leurs Alpes; ils ont appris à laisser errer leurs regards dans le lointain (in die Weite schweifen), dans les profondeurs bibliques et historiques, et à pénétrer au fond du fond. C'est pourquoi leurs ouvrages, qu'ils soient écrits en italien, en français, en allemand ou en anglais, peu importe, sont en bénédiction pour leur belle patrie, et pour leur vénérable église. C'est un honneur et un avantage pour de tels hommes qu'ils ayent le courage de critiquer leur histoire *canonisée* à Latour (sic), de compléter l'histoire du désert du Refuge, et de contempler leur propre visage dans le miroir allemand. (!)

Depuis 1893 plus d'un ouvrage excellent sur les Vaudois a vu

la lumière chez nous et ailleurs. Si nous voulions écrire une histoire des Vaudois, il nous faudrait tenir compte non seulement des nombreuses sources historiques qui ont été découvertes; mais de ce qui a été publié par les Italiens, Anglais, Français, Hollandais, Allemands, Suisses et Américains, tant catholiques que protestants ».

C'est un intérêt psychologique, continue Tollin, qui nous pousse à parler ici de la « Storia dei Valdesi » de Comba (Florence 1893) qui n'est pas assez appréciée en Allemagne. Il est important pour nous de constater comment l'histoire des Vaudois se présente, (non pas d'après Limborch ou Léger, Monastier ou Muston, pas même d'après Hahn, Dieckhoff, Herzog, Preger ou Keller); mais d'après le richement doué (quoique non infaillible) professeur de Florence, Emilio Comba.

D'abord nous félicitons Comba de ce qu'il ne cherche pas le premier Vaudois parmi les 12 apôtres, les pères de l'église ou les anciens hérétiques (Arnaldo da Brescia), mais qu'il fait commencer leur histoire proprement dite du marchand lyonnais Petrus Valdez (1173) qui en lisant l'évangile dans la langue populaire, (langue d'oc) prit la résolution de se défaire de toutes ses richesses, et par contraste avec la chrétienté mondaine et avec le clergé avare et rapace, de rassembler autour de lui de pauvres gens pour étudier et répandre l'évangile d'une vie passée dans la pauvreté de Jésus ».

Suit un résumé sommaire mais fidèle du livre de Comba, que nous ne citons pas ici, parceque chacun de nos lecteurs est sensé avoir lu cet excellent ouvrage, que nous ne pouvons que recommander avec Tollin. Celui-ci le loue beaucoup dans son ensemble, et ne critique que le chapitre VIII où «pullulent les faux noms et les données fausses, comme: Montoux pour Moutoux (Mutus), Heim pour Hahn, Balmsbach pour Palmbach, Amburg pour Homburg etc. » Citons encore le dernier paragraphe qui, à côté d'une inexactitude relative au Comité d'évangélisation ,contient un vœu précieux:

« L'école de théologie à Florence (1855) (?) la Table Vaudoise à Torre Pellice et le Comité d'évangélisation à Turin sont l'orgueil de l'Italie évangélique de nos jours. Quel contraste avec le temps où l'auteur de ces lignes observait ses condisciples Vaudois au Collège Français de Berlin, et put ensuite assister, à son passage aux Vallées avant la guerre italienne, à ce Synode discordant de La Tour, où il fut impossible d'établir un accord entre les

cinq partis qui le composaient! Les grands temps modernes ont aussi développé les Vaudois dans leurs Vallées romantiques, et les ont poussés à s'approfondir davantage dans l'étude biblique. Puisse l'amour chrétien évangélique, le lien et l'indicateur de la perfection, leur tenir le chemin de la vérité ouvert, afin qu'ils trouvent dans l'amour de Dieu et du prochain la parfaite réalisation de leur devise: « Lux lucet in tenebris ».

DAVID PEYROT.

Nous sommes heureux d'ajouter que l'*Histoire des Vaudois*, dont parut en 1887 un premier volume et en 1893 le résumé populaire en italien qui est le sujet de la révision du Dr. Tollin, va voir le jour d'une manière nouvelle et plus complète dans un ouvrage en trois volumes, publié par la Typographie Claudienne de Florence, avec illustrations. En voici la table des matières:

Histoire des Vaudois

NOUVELLE ÉDITION COMPLÈTE

avec cartes géographiques et gravures

PREMIER VOLUME

Introduction

sur le pays, la légende et l'histoire
de nos premières origines

PRÉFACE

Chapitre premier: *Les Alpes Cottiennes.*

I. Aspect général.
II. Les trois règnes.
III. Le tour des vallées.

Chapitre deuxième: *La légende des origines.*

I. Où l'on verra si l'origine des Vaudois remonte au temps des Apôtres.
II. Où l'on verra si l'origine des Vaudois remonte au temps de Sylvestre évêque de Rome.
III. Où l'on verra si l'origine des Vaudois remonte au temps de Claude évêque de Turin.
IV. Où l'on verra si l'origine des Vaudois remonte aux Cathares ou Albigeois.

Chapitre troisième : *L'histoire des origines.*

I. Origine des diocèses d'Embrun et de Turin.
II. Le voisinage des Barbares.
III. La protestation catholique.
IV. La protestation cathare ou albigeoise.
V. Pierre de Bruys : le milieu, les origines, la mission et le martyre.
VI. Henry de Cluny.
VII. La réforme pétrobrusienne.

Prix : Fr. 3.50.

Le Bureau de la Société.

BIBLIOTHÈQUE

Ouvrages reçus depuis le 1 janvier 1898 (voir les listes précédentes dans les bulletins N^os^ 1, 2, 5, 7, 9, 11, 12 et 14).

a) Echanges.

La R. Deputazione di Storia Patria per le antiche prov. e la Lombardia, *Miscellanea* di Storia Ital., 3ª ser. t. IV (35e de la *Raccolta*) ; g. 8° Tor. 1898.

Atti d. Società ligure di Storia Patria, vol. XXVIII, 2 e XXIX, 1. Genova 1898.

Atti e Memorie d. R. Deputazione di Storia Patria per le Romagne, 8° Bologna 1898. XV° 4-6, XVI° 1-3.

Bollettino d. R. Deputazione di Storia Patria per l'Umbria, vol. IV. Perugia 1898.

R. Accademia dei Rozzi, Bullettino senese di storia patria, anno IV, 2-3; V, 1. Siena 1897-98.

Archivio d. Società Romana di Storia Patria fasc. III-V 1897, I-II 1898.

Bullettino d. Istituto Storico Italiano, N° 19. Roma 1898.

Archivio storico siciliano 1898, XXII, 3° e 4°.

*****

Iahrbuch der Gesellschaft für die Geschichte des Protestantismus in Oesterreich, 1898. In 8°.

Mittheilungen des Oberhessischen Geschichtvereins, 7e vol. 8°. Giessen 1898.

Die Französische Colonie, de Berlin. 1898 in 8°.

Mennonitische Blœtter, Berlin-Münster 1898 in 8°.

Comenius-Gesellschaft Blœtter, 1898 in 8°.

» » *Monatshefte* 1898 in 8°.

Geschichtsblätter des Deutschen Hugenotten Vereins, 7e dizaine N. 4-8. Ces brochures contiennent l'histoire des colonies réfugiées de Francfort s/Oder, Cannstatt et Emmerich.

Bulletin d. Commission d'histoire des églises wallonnes, 1898. In 8°.

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie, t. 10e, 1898.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. II, liv. 1e, 1898.

Société d'études des Hautes Alpes, Bulletin 1898. Grenoble, in 8°.

Société d'histoire du protestantisme français, Bulletin 1898. In 8° Paris.

Le Protestant, journal hebdomadaire, Paris 1898.

Société jersiaise, 13e publication: Actes des Etats de Jersey 1597-1605. Jersey 1898.

Revue des langues romanes 1898. Montpellier.

Huguenot Society of London, Proceedings nov 1896.

» » » *Publication 15th: Histoire de l'eglise française de Cantorbéry* 1898.

Huguenot Society of America 1894-96.

b) Dons.

Ouvrages donnés par M. E. P. Bertin, Marseille.

Taxe de la chancellerie romaine, ou la banque du pape. (Par Antoine Du Pinet). 1744, 478 p. 8°.

Réponse au Sieur Jean Molines, dit Fléchier, sur son changement de religion, par D. R. P. P. T, Villefranche 1753, 278 p. 8°.

Dénonciation des crimes et attentats des Jésuites. 1762.574 p. petit 8°.

L'ami des prétendus réformés, cités au tribunal de la Parole de Dieu. Trad. de l'angl. Avignon 1789, 368 p. 8°.

Juste Théodore. Le comte de Cavour. Verviers, 96 p. 8°.

Gilon Ernest. Channing. Verviers 1889, 112 p. 8°.

Testard Henri, Théodore Parker. Verviers, 116 p. 8°.

Schœffer Adolphe. Duplessis-Mornay théologien. Strasbourg 1849, 74 p. 8°.

Calvin Jean. Christ la fin de la loi. Bruxelles 1851, 32 p. 32°.

La juste reconnaissance que rend à Dieu le Sr Du Puy pour les grâces reçues en France pendant la persécution. Toulouse 1862, 178 p. 16°.

Assemblées générales des églises réf. libérales de France en 1886, 89, 92. 3 vol. 4° Paris.

Thraen A. Le bon combat de la foi. Sermon. Marseille 1890, 16 p. 8° gr.

Bruguière Elie. David devant Goliath. Sermon. Marseille 1896, 20 p. 8° petit.

Fléchier E. Lettres choisies (1653-1704). Lyon 1747, 440 p. 8° (contient des détails intéressants sur la Révocation, les Camisards etc).

Revue théologique. Montauban, 1e et 2e années 1841-42. 8°.

Brueys Histoire du fanatisme de notre temps. 2e éd. Montpellier 1709. 2 tomes en un vol. 16°. (Sur les prophètes des Cévennes et du Dauphiné).

Bossuet J. B. Exposition de la doctrine de l'église catholique sur les matières de controverse. Paris 1750, 262 p. 16°.

Le Clerc. De l'incrédulité. Amsterdam 1733, 422 p. 8°.

Fénélon. Lettres sur divers sujets concernant la religion et la métaphysique. Paris 1718, 278 p. 8° p.

Echo du synode de Sedan, publication quotidienne occasionnelle.

Bulletin de la Conférence de Lyon, » » »

Nicole. Instructions sur le symbole, t. 2e Paris 1723, 416 p. 16° p.

Bruguière E. Sentinelle en Israël. Sermon de consécration. Marseille 1898, 16 p. 8°.

Meynier E. Margherita Malanotte. Racconto del S. XVII. Firenze 1898, 72 p. 10° p.

Meynier E. e Gay T. Storia dei Valdesi, dialog. in 3 atti. Pel giubileo dell'emancipazione. Napoli 1898, 32 p. 8°.

Appia Georges. L'Edit de Nantes et ses précurseurs. Opuscule pour Noël 1897. 2e éd. Paris 1898, 54 p. 16°.

Reformirte Kirchen-Zeitung, Erlangen, 20 mars 1898, avec un art. sur la *Storia dei Valdesi* di E. Comba.

Tollin Dr. H. Johann Duræus. (Don de l'auteur).

Gustaaf-Adolf 1897. Leiden, avec un art. de M. Hulsebos sur l'Emancipation des Vaudois. (Don de M. Hulsebos).

Concessione d'una piazza da Misuratore a Lorenzo Golzio. Parchemin avec la signature de Charles Emmanuel III, 1734 (Don de M. le pasteur Roland).

c) Acquisitions faites par la Société.

Istoria dei Valdesi, per un dottore piemontese. (Canon. Cerri). Torino 1853, 88 p. 8o.

Breve storia dei Valdesi (Gesuita Perrone). Torino 1873, 176 p. 8°.

Muletti D. Memorie della città e marchesi di Saluzzo, 6 vol. 8.°, Saluzzo 1829-33.

Boggio. La Chiesa e lo Stato in Piemonte. Torino 1854, 2 vol. 8o.

Borgonio. Carta degli Stati Sardi 1683, réédiction 1772.

Sclopis. Delle relazioni politiche tra la dinastia di Savoia ed il Governo britannico. 1240-1815, Torino 1852 in 4°.

Plan du Fort de S. Marie. Gravure en cuivre 51 x 57. La Haye 1725.

Memoriale di G. A. Saluzzo di Castellar, 1482-1528. Torino 1869 in 8o.

Bollati E. Le Congregazioni dei comuni nel marchesato di Saluzzo. Torino 1880. in 4o.

Caffaro. P. Notizie e documenti della chiesa pinerolese. Pinerolo 1892-97, 3 vol.

Cœlij Secundi Curionis Pasquillus Ecstaticus. XVIe s., ouvrage rare du plus renommé des réformés piémontais.

TABLE DES MATIÈRES

Du N.o 16

1. J. JALLA. Notice sur le S. Ministère et sur l'organisation ecclésiastique au sein des églises vaudoises . . page 3
2. E. COMBA. Lettres ecclésiastiques à la Vén. Compagnie des pasteurs de Genève, au 16e et 17e siècle . . » 22
3. D. JAHIER. Un po' di storia contemporanea. Scuola latina di Pomaretto. Origine e Fondazione . . . . » 32
4. Un nouveau document sur l'Exil . . . . . » 45
5. W. MEILLE. Une Bibliographie Vaudoise . . . . » 48
6. Rapport sur la marche de la Société d'Histoire Vaudoise pendant l'Exercice 1897-1898 . . . . . » 53
7. D. PEYROT. Bibliographie . . . . . » 60
8. Bibliothèque . . . . . » 65